RAPPORT ANNUEL 2025



COGINTA

Building safer communities. Promoting social justice.

Coginta - Siège

Maison Internationale de l'Environnement 2
Chemin de Balexert 7
1219 Châtelaine, Genève, Suisse

info@coginta.org

Rejoignez-nous sur

coginta.org
linkedin.com/company/coginta
facebook.com/coginta
youtube.com/@coginta

© Coginta, 2026

MOT DU PRÉSIDENT 5
PRÉSENTATION DE COGINTA 6
DOMAINES D'EXPERTISE 8
MOMENTS FORTS 2025 12
NOS PROJETS 14
TÉMOIGNAGES 50
DOSSIER THÉMATIQUE 52
NOTRE ÉQUIPE 59
INFORMATIONS FINANCIÈRES 66
RESSOURCES 68
CONTACT 70



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 a permis à Coginta de maintenir son élan tout en élargissant son champ d'action. De nouveaux projets ont été lancés en République centrafricaine, en Roumanie et en République démocratique du Congo (RDC), tandis que deux nouveaux bureaux pays ont ouvert leurs portes à Dakar et à Bangui. Nos activités exploratoires nous ont également conduits en Ukraine, ainsi qu'à Madagascar et au Moyen-Orient.

Ces évolutions témoignent des efforts constants de l'organisation pour diversifier ses partenariats et ses sources de financement, dans un contexte marqué par l'incertitude géopolitique et les pressions croissantes qui s'exercent sur la coopération internationale. Elles illustrent également la pertinence renouvelée du mandat de Coginta : renforcer l'État de droit, prévenir les conflits, promouvoir une gouvernance responsable des ressources naturelles et contribuer à la stabilité socio-économique à différentes échelles territoriales, des communautés et autorités locales aux dynamiques nationales et transfrontalières.

L'un des faits marquants de l'année 2025 a été l'approfondissement de notre engagement auprès du secteur privé, en particulier en matière de gouvernance des ressources naturelles. S'appuyant sur les initiatives lancées ces dernières années autour de la finance durable, Coginta poursuit le développement de partenariats dans des contextes où les industries extractives sont étroitement liées aux moyens de subsistance des populations, à la gouvernance locale et à la préservation de la biodiversité. Cette thématique, développée plus en détail dans le dossier spécial du présent rapport annuel, occupe une place de plus en plus centrale dans nos efforts visant à renforcer la gouvernance territoriale et à soutenir la prévention des conflits à l'échelle communautaire.

À l'échelle régionale, une part croissante des nouvelles activités programmatiques de Coginta s'inscrit dans le cadre de la stratégie Global Gateway de la Commission européenne. Cette stratégie vise à soutenir des investissements d'envergure dans les infrastructures et à renforcer la connectivité, notamment sur le continent africain. À titre d'exemple, le nouveau Programme d'appui à la résilience communautaire mis en œuvre par Coginta dans l'est de la RDC, avec le financement de l'Union européenne, s'inscrit dans cette vision plus large de développement d'un corridor économique reliant l'est de la RDC à la façade atlantique, afin de renforcer la connectivité, de désenclaver les zones marginalisées et de créer les conditions permettant à des investissements durables de favoriser une prospérité partagée et la stabilité sociale.

Et pourtant, les corridors économiques ne peuvent tenir leurs promesses que si les zones qu'ils traversent sont sûres, bien gouvernées et reliées aux besoins des populations locales. Les nouvelles infrastructures, les investissements et l'intensification des mobilités peuvent générer d'importantes opportunités, mais ils exercent également une pression accrue sur les autorités publiques, les acteurs de la sécurité et les communautés, en particulier dans les pôles régionaux émergents ou en expansion rapide. C'est précisément là que l'approche territoriale de Coginta en matière de gouvernance sécuritaire prend tout son sens : elle contribue à ancrer le développement socio-économique dans des institutions responsables et redevables, des mécanismes crédibles de prévention et de gestion des tensions, ainsi qu'une compréhension fine des dynamiques locales de conflit.

Il me reste à remercier l'équipe de Coginta, à Genève et dans l'ensemble de nos pays d'intervention, dont l'engagement fait l'organisation que nous connaissons. J'adresse également mes sincères remerciements aux autorités locales et nationales avec lesquelles nous travaillons étroitement, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers. Notre action repose sur une conviction simple : le changement durable se construit avec celles et ceux qui sont concernés, et non à leur place ; les lieux les plus exposés aux pressions sont précisément ceux qui méritent le plus une présence soutenue, engagée et inscrite dans la durée.

DR. OLIVER JÜTERSONKE
Président



PRÉSENTATION DE COGINTA

Coginta est une organisation non gouvernementale suisse basée à Genève, reconnue d'utilité publique, qui œuvre en faveur de la stabilité et du développement socio-économique en abordant les causes structurelles de l'insécurité, de la pauvreté et de l'exclusion. Son action s'inscrit à l'intersection de la gouvernance territoriale et sécuritaire, de la prévention des conflits, de la promotion de la cohésion et de la gestion durable des ressources naturelles.

À travers ses interventions, Coginta vise à renforcer la confiance entre les populations et les institutions publiques, en particulier dans les zones vulnérables ou à risques. L'approche de Coginta repose sur une action de proximité, participative et adaptée aux réalités locales, fondée sur l'analyse des contextes sociologiques, culturels et institutionnels.

L'organisation privilégie le partenariat avec les autorités, les institutions publiques, le secteur privé, la société civile et les communautés afin de concevoir des réponses concrètes et basées sur une gouvernance inclusive des territoires et de leurs ressources. Ses interventions combinent assistance technique, renforcement des capacités, appui opérationnel et mobilisation des acteurs locaux, tout en intégrant les principes de droits humains, d'inclusion, de sensibilité aux conflits et de durabilité.

Coginta dispose d'un siège à Genève et de bureaux-pays au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mozambique, au Niger, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sénégal et au Tchad.

COGINTA EN CHIFFRES

10
REPRÉSENTATIONS NATIONALES

11
PAYS D'ACTION

13
PROJETS EN COURS

129
COLLABORATEURS PERMANENTS

270
EXPERTS MOBILISABLES

32
MISSIONS D'EXPERTISE COURT TERME

45
INSTITUTIONS ACCOMPAGNÉES

82
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE APPUYÉES

3163
BÉNÉFICIAIRES DE FORMATIONS

DOMAINES D'EXPERTISE

GOUVERNANCE LOCALE ET SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Le soutien des partenaires techniques et financiers en matière de sécurité s'est longtemps concentré sur un renforcement du fonctionnement des institutions au niveau central, en misant sur une répercussion au niveau local. Coginta entend pour sa part privilégier une action inclusive et décentralisée, au plus près du terrain et au contact des communautés, avec pour objectif de rapprocher les forces de sécurité et les acteurs locaux (autorités administratives, leaders religieux, chefferies traditionnelles, membres de la société civile, etc.) dans une logique de coproduction de la sécurité.

En fonction des contextes, cette méthodologie intègre notamment un renforcement de l'administration territoriale et des organes de gouvernance locale de la sécurité, la réalisation de diagnostics locaux de sécurité, l'introduction de la police de proximité ou encore des initiatives favorisant le rapprochement entre les forces de sécurité et les populations. Cela peut également se traduire par la valorisation des modes traditionnels et coutumiers de régulation sociale, souvent mieux à même de répondre aux besoins et aux attentes des populations.

ACCÈS À LA JUSTICE ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS

La protection des droits humains et des libertés fondamentales est au cœur du mandat de Coginta. Cela se traduit sous diverses formes, notamment par le renforcement des mécanismes et mesures visant à prévenir, atténuer et remédier aux violations des droits de l'homme qui pourraient être commises par les forces de sécurité. Cela passe également par un soutien aux instances spécialisées, telles que les commissions nationales des droits de l'homme, ou aux organisations de la société civile pour renforcer l'accès des citoyens à la justice.

Ainsi, Coginta soutient la création de cliniques juridiques / boutiques de droit et de maisons de justice qui accompagnent les populations les plus vulnérables à travers une assistance juridique et judiciaire, des actions de médiation-conciliation et des campagnes de sensibilisation et d'éducation aux droits à l'attention du grand public.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

Les défis liés à la prévention, la gestion et la résolution des conflits induits par le changement climatique et les difficultés d'accès aux ressources naturelles sont des enjeux déterminants de paix et de stabilité. Conscient de ces enjeux, Coginta a mis en place un pôle d'expertise portant sur la gestion des conflits fonciers, la sécurisation de la mobilité pastorale et des couloirs de transhumance, le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles et de prévention des conflits, ainsi que l'accompagnement des institutions de sécurité (police environnementale, gardes forestiers, corps des conservateurs de la nature, garde nomade et unités méharistes, etc.) en charge de la sauvegarde des ressources naturelles et de la sécurité publique.

SÉCURITÉ PUBLIQUE EN ZONE MINIÈRE

Le développement récent de l'activité minière à petite échelle, notamment aurifère, dans de nombreux pays qui, par ailleurs, sont en proie à des menaces sécuritaires croissantes, a conduit Coginta à développer un pôle d'expertise et de compétences visant à accompagner les États dans le renforcement des dispositifs de sécurité publique dans ces zones. Cet appui répond à deux logiques principales.

Tout d'abord, s'assurer que ces ressources naturelles ne font pas l'objet de captation par les groupes criminels, notamment en zones frontalières plus vulnérables par leur porosité et les mouvements migratoires peu maîtrisés. Ensuite, créer les conditions sécuritaires favorables à l'émergence d'une exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) responsable, source de développement économique et de création d'emplois.

Ainsi, un accompagnement est également fourni aux cadres de concertation locaux - sous la tutelle des autorités administratives - et aux coopératives minières, visant à renforcer la gouvernance minière locale. Des actions de sensibilisation sont organisées au profit des populations et des formations sont proposées aux artisans miniers. Coginta contribue également à renforcer la cohabitation entre « grandes mines » et « petites mines », souvent source de conflits dont les groupes criminels tendent à vouloir tirer profit.

PRÉVENTION ET GESTION CIVILE DES RISQUES ET DES CATASTROPHES

Coginta accompagne l'élaboration de politiques nationales en matière de gestion des risques et des catastrophes, et soutient la création et l'organisation de structures nationales de protection civile. Cet appui contribue également à l'amélioration de la réponse opérationnelle des unités de protection civile, notamment par le biais d'une formation initiale (connaissances techniques, théoriques et pratiques), de formations spécialisées (sauvetage aquatique, secours routier, gestion des incendies, etc.) et d'un renforcement des capacités logistiques et opérationnelles. Face aux défis croissants de la récurrence et de l'intensité des catastrophes naturelles, des pandémies, des conflits et de l'urbanisation galopante dans de nombreux pays, la protection civile est un maillon essentiel de la coopération internationale.

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ET LA CORRUPTION

Coginta se mobilise aux côtés de ses partenaires pour promouvoir l'intégrité, l'éthique et la déontologie au sein des forces de défense et de sécurité, et lutter contre toute forme d'impunité en appuyant notamment la justice militaire ou les instances de contrôle et d'inspection. Plus généralement, les actions de Coginta visent à renforcer le contrôle civil, démocratique et parlementaire des forces de sécurité. Des formations et missions de conseil sont ainsi conduites auprès de médias, de journalistes indépendants, d'organisations de la société civile ou de parlementaires pour les sensibiliser sur leur rôle en matière de contrôle externe. Des campagnes de sensibilisation sont également menées auprès des populations pour la promotion de l'État de droit et mieux faire connaître les rôles, responsabilités et devoirs des forces de défense et de sécurité. Coginta veille de son côté à ce que ses propres personnels adoptent un comportement exemplaire.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

Coginta appuie la mise en place de politiques et d'initiatives afin de permettre aux États de lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée, notamment dans les domaines particulièrement préoccupants que sont la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, la traite des êtres humains ou encore le trafic de faux médicaments. Coginta offre ainsi une assistance technique pointue en matière de renforcement des cadres juridiques et réglementaires, de formation et d'accompagnement à la lutte contre ces trafics, en agissant également auprès des communautés locales et en partenariat avec les acteurs de la société civile. Des campagnes de sensibilisation et de prévention à l'endroit du grand public sont d'ailleurs mises en œuvre à cet égard.

SÉCURITÉ EN MILIEU LACUSTRE ET FLUVIAL

Coginta apporte conseil et assistance technique dans la gestion et la sécurisation des zones fluviales et lacustres, en particulier en zone frontalière. Cet appui se matérialise par le soutien (voire la création) d'unités spécialisées, la construction et l'équipement de postes nautiques, l'acquisition de moyens adaptés aux missions de surveillance et de protection des populations dans ces zones. Des formations théoriques et pratiques sont conduites avec pour objectif de professionnaliser les personnels affectés en unité nautique en les préparant aux interventions en milieux hostiles. Ces formations comprennent notamment le pilotage, la navigation opérationnelle, la préparation aux missions de patrouille et de contrôle d'embarcations, ou encore les manœuvres de secours et d'assistance aux populations.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Coginta accompagne les pays confrontés au terrorisme et à l'extrémisme violent en proposant des actions ayant pour objet de renforcer les acteurs de la chaîne pénale afin que les opérations de police judiciaire puissent avoir lieu dans le respect des droits de l'homme et des normes juridiques en vigueur. Il peut s'agir d'initiatives en direction des forces armées (amenées à être déployées sur le territoire national du fait du niveau élevé de la menace et à agir en tant que primo-intervenants), des forces de sécurité intérieure (amenées à protéger les populations et conduire des investigations) ou des pôles judiciaires spécialisés (en charge de la réponse pénale). Ces appuis se matérialisent par des actions de formation, des dotations en équipements spécialisés et la construction d'infrastructures adaptées. Coginta agit également au niveau communautaire au travers d'actions de prévention en lien avec les autorités administratives, les associations de jeunes et de femmes, les chefferies et les leaders religieux.

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)

Coginta appuie l'élaboration de politiques et programmes nationaux visant à accompagner la mise en conformité des États avec leurs engagements internationaux en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des ALPC et de leurs munitions. Cela passe notamment par une assistance technique visant à renforcer les cadres juridique et réglementaire, à moderniser les procédures et les modalités de gestion des stocks, à soutenir les campagnes de marquage, et également à prévenir la violence armée, notamment par des actions de sensibilisation et de prévention auprès des communautés, des acteurs de la société civile, et des établissements scolaires.



MOMENTS FORTS 2025

JANVIER

Clôture du Projet d'appui au renforcement de la justice militaire et de la justice de proximité pour lutter contre l'impunité au Burkina Faso (AJUMJUP).

Mis en œuvre sur 45 mois, le projet avait pour objectif de contribuer à améliorer le fonctionnement de la justice pour garantir à tous un accès équitable à la justice et lutter contre le sentiment d'impunité au Burkina Faso. Les partenaires ont reconnu des avancées notables : renforcement des capacités de la justice militaire et de la gendarmerie prévôtale, amélioration des pratiques et réduction des arriérés dans la chaîne pénale, et meilleur accès à la justice pour les populations les plus vulnérables. Le projet a également permis de produire des livrables structurants, notamment une étude sur les modes alternatifs de règlement des différends ou des cadres de concertation entre justice étatique et coutumière.

DU 17 AU 19 MARS

Organisation d'un atelier régional consacré à la gouvernance du secteur du renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans le Golfe de Guinée.

Cet atelier, qui s'est tenu à Jacqueville en Côte d'Ivoire sous l'égide du ministère de la Défense, s'est déroulé dans le cadre du Projet d'appui à la lutte contre le terrorisme dans le nord de la Côte d'Ivoire (SECUNORD 2) et a réuni des acteurs clés du secteur sécuritaire venus du Bénin, de Guinée, du Libéria, et de Sierra Leone. Cette rencontre stratégique avait pour ambition de créer un espace de dialogue entre les experts du renseignement des différents pays de la sous-région, afin d'analyser les cadres institutionnels existants, d'évaluer les approches opérationnelles mises en œuvre et de dégager des pistes concrètes pour une meilleure gouvernance du secteur. Les échanges et partages d'expériences ont ainsi permis d'identifier des mécanismes collaboratifs entre services de renseignement des différents pays ainsi que les mesures à mettre en place pour les améliorer et les renforcer. Un engagement a été pris par tous les acteurs afin de poursuivre les échanges sur le plan informel, en attendant de formaliser un dispositif de suivi.

JUIN

Lancement du Programme d'appui au renforcement de la résilience des communautés par l'amélioration de la sécurité et des opportunités économiques durables à l'est de la RDC (RÉSILIENCE).

Le programme s'inscrit dans une stratégie de stabilisation et de désenclavement économique à l'est de la RDC, notamment le long du Couloir Vert Kivu-Kinshasa, et plus précisément autour de l'axe stratégique reliant Lubero à Mambasa, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. En sécurisant ces territoires marqués par l'insécurité et des déplacements de populations, en renforçant la présence de l'État et en soutenant les dynamiques économiques le long de cet axe stratégique - notamment dans les centres urbains clés -, le projet doit contribuer à créer les conditions nécessaires à un développement inclusif et à une amélioration durable des conditions de vie des populations de l'est de la RDC.

12 JUILLET

Cérémonie de remise de trois infrastructures majeures au profit des Eaux et Forêts, de la protection civile et de la police de Tengrela, en Côte d'Ivoire.

Réalisées dans le cadre du Projet d'appui à la sécurisation et à la valorisation de l'exploitation aurifère artisanale comme facteur de développement et de cohésion sociale au nord de la Côte d'Ivoire (SECORCI 2), trois infrastructures ont pu être délivrées durant la première année de mise en œuvre du projet : un nouveau cantonnement des Eaux et Forêts, un nouveau Centre de protection civile, et un nouveau Commissariat mixte de police. La cérémonie de remise de ces infrastructures et équipements s›est déroulée en marge du premier comité de pilotage du projet, avec la présence exceptionnelle du Secrétaire exécutif du Conseil National de Sécurité (CNS), du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, de l'Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, ainsi que de hauts responsables de l'administration.

DU 15 AU 27 JUILLET

Restitution des résultats d'une étude sur la typologie des conflits et des vulnérabilités dans le sud du Tchad.

Réalisée durant la première année du Projet de soutien à la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans le sud du Tchad (LAPIA), cette étude avait pour but de permettre aux autorités administratives, judiciaires et sécuritaires de mieux calibrer les actions en faveur du dialogue et de la cohabitation pacifique dans le sud du Tchad. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une restitution à travers des forums provinciaux, tenus respectivement à Sarh, Koumra et Donia/Goré. Ceux-ci ont permis de mobiliser les autorités provinciales au plus haut niveau, en rassemblant une cinquantaine d'acteurs locaux et institutionnels, qui ont formulé des propositions concrètes pour juguler les tensions et améliorer la cohabitation pacifique entre les communautés.

SEPTEMBRE

Lancement du Projet de renforcement de la police de proximité en milieu rural en Roumanie (composante du programme COMPOL).

Le projet, mis en œuvre en partenariat avec le General Inspectorate of Romanian Police (GIRP) et l'Académie de police de Savatan (Suisse), s'inscrit dans le cadre de la Contribution suisse visant à renforcer la sécurité publique et la cohésion sociale en Roumanie. Cette initiative marque le début d'une collaboration structurante destinée à soutenir l'évolution de la police roumaine vers une approche de proximité, fondée sur la prévention, la confiance citoyenne et une meilleure prise en charge des victimes, en particulier de violences domestiques.

10 SEPTEMBRE

Inauguration du nouveau Centre local pour la paix de Walewale, dans la région du Nord, au Ghana.

Dans le cadre du projet PEACE PROTECT, Coginta a intensifié ses efforts pour promouvoir la paix et la stabilité dans les régions frontalières du nord du Ghana en soutenant la création de centres locaux pour la paix et en renforçant les mécanismes de prévention des conflits. Ces centres contribuent à renforcer les Conseils régionaux et locaux de paix, à structurer des mécanismes de médiation et à améliorer les systèmes d'alerte précoce. Au total, le projet a permis de construire onze nouveaux centres de paix et de rénover six structures existantes, qui constituent autant de pôles visibles et accessibles au sein des communautés, où les acteurs de la paix peuvent se réunir, arbitrer les différends et mener des activités essentielles de consolidation de la paix.

OCTOBRE

Démarrage du projet d'appui à la Cour pénale spéciale en République centrafricaine (ACPES).

D'une durée de 37 mois, ce projet a pour objectif d'améliorer la justice et l'État de droit en République centrafricaine en rendant plus efficace le processus de justice transitionnelle. En effet, il s'inscrit dans un contexte de transition institutionnelle sensible, marqué par le transfert progressif vers Coginta de fonctions auparavant assurées par la MINUSCA et le PNUD. L'enjeu prioritaire a d'abord été d'assurer la continuité du fonctionnement administratif, logistique et financier de la Cour, condition essentielle au maintien de son activité judiciaire.

DÉCEMBRE

Clôture du Programme d'appui à la réforme de la police en RDC (PARP 3).

Mis en œuvre depuis 2021 dans le cadre d'un consortium réunissant Enabel, DCAF et Coginta, le programme PARP 3 a permis des avancées significatives dans la réforme de la Police nationale congolaise. D'une part, il a contribué à structurer le cadre de gouvernance de la réforme, notamment à travers le renforcement du pilotage, du dialogue entre acteurs clés et l'adoption d'une loi de programmation 2026-2030. D'autre part, il a renforcé la professionnalisation de la police et de la chaîne pénale via la formation, l'identification et l'équipement des officiers de police judiciaire et des unités d'intervention, ainsi que l'amélioration des mécanismes de contrôle. Le programme a également modernisé la gestion des ressources humaines grâce à des outils de suivi et de gestion des carrières, tout en soutenant le déploiement de la police de proximité à travers des diagnostics locaux de sécurité, des plans d'action et l'implication des communautés. Enfin, il a contribué à améliorer les capacités opérationnelles et la gouvernance locale de la sécurité par des équipements, des formations et le financement de projets répondant aux besoins sécuritaires prioritaires, consolidant ainsi l'État de droit et la confiance entre la population et les forces de sécurité.

NOS PROJETS

En 2025, **Coginta a mené simultanément 13 projets dans 11 pays différents**. Ces projets sont tous détaillés dans les prochaines pages de ce rapport, qui permettent de mieux comprendre l'ampleur et les résultats de nos activités.



Nos projets répondent à l'objectif de développement durable n°16, Paix, justice et institutions efficaces : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

BURKINA FASO



Projet d'appui au renforcement de la justice militaire et de la justice de proximité pour lutter contre l'impunité au Burkina Faso (AJUMJUP)

Objectif général

Contribuer à améliorer le fonctionnement de la justice pour garantir à tous un accès égal à la justice et lutter contre le sentiment d'impunité au Burkina Faso.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 6 000 000	45 mois	Mai 2021 - Janvier 2025	Union européenne

Contexte

Autrefois réputé pour sa stabilité et sa sécurité, le Burkina Faso connaît depuis 2016 un contexte sécuritaire particulièrement difficile, notamment en raison de l'augmentation de la criminalité, des actes terroristes et des trafics transnationaux. Le sentiment d'insécurité s'est accentué de manière exponentielle à partir de 2018, lorsque des groupes djihadistes associés au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), ont perpétré des attaques dans les régions du nord frontalières avec le Mali, avant de s'étendre aux zones de l'est du pays.

Ces attaques visant principalement les institutions étatiques (écoles, postes des forces de défense et de sécurité, etc.) mais aussi les populations civiles, s'ancrent dans la stratégie des groupes djihadistes de décourager toute volonté de coopération entre les populations et les forces de défense et de sécurité, et de fragiliser le contrôle de l'État sur ces régions souvent reculées. En conséquence, la justice n'arrive plus à remplir pleinement son rôle dans ces zones et un nombre important de prévenus impliqués dans des crimes ou des attaques terroristes sont toujours en attente d'un jugement.

Pour restaurer la confiance entre la justice et les justiciables et rétablir la crédibilité de cette institution régalienne au maintien de la cohésion sociale, les pouvoirs publics burkinabè ont entrepris, avec l'appui des partenaires au développement, d'importantes réformes juridiques et institutionnelles. À ce titre, la justice de proximité constitue un élément central de la politique en matière de justice du pays. Cette justice de proximité a pour objectif d'atténuer les freins (distance, coûts, perception, etc.) qui la rendent inaccessible à la population burkinabè, notamment aux personnes les plus vulnérables.

Ces actions s'alignent sur la vision de la Politique sectorielle Justice et Droits humains 2018-2027 telle qu'exprimée : « À l'horizon 2027, le Burkina Faso dispose d'une justice crédible, accessible à tous et respectueuse des règles d'un État de droit qui garantit aux femmes et aux hommes, l'effectivité de leurs droits pour une nation pacifique et solidaire » ; et plus récemment, avec les priorités exprimées dans les piliers 3 et 4 du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement.

Le projet d'appui au renforcement de la justice militaire et de la justice de proximité pour lutter contre l'impunité au Burkina Faso (AJUMJUP) s'inscrit dans ces efforts de consolidation et de renforcement de la justice, de l'État de droit, ainsi que de la lutte contre l'impunité.

Objectifs spécifiques

- Soutenir la chaîne militaire afin d'accroître la lutte contre l'impunité.
- Améliorer le fonctionnement de la chaîne pénale afin de répondre à la demande de justice.
- Renforcer la justice de proximité pour mieux répondre aux besoins des justiciables.

Résultats à atteindre

- Les juridictions de la justice militaire sont confortées dans leur rôle et soutenues dans leurs capacités de traitement des procédures jusqu'à la phase de jugement.
- La gendarmerie prévôtale est installée et dispose des capacités opérationnelles nécessaires à sa fonction.
- La gendarmerie prévôtale s'intègre dans le dispositif judiciaire et sécuritaire, en appui au renforcement de l'État de droit et à la redevabilité des forces de défense.
- Les primo-intervenants (officiers de police judiciaire, magistrats du siège et du parquet, greffiers, avocats, juges d'instruction, etc.) voient leurs capacités renforcées en matière pénale.
- L'accès à la justice est renforcé via la résorption des arriérés des dossiers d'instruction (en matière correctionnelle et criminelle).
- En collaboration avec le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), l'assistance juridique et judiciaire aux victimes est renforcée.
- La possibilité d'un modèle pluri-juridique, respectueux des coutumes, des traditions et de l'état de droit, fait l'objet d'une étude approfondie.

Activités conduites

- Formation des magistrats et greffiers de la justice militaire.
- Mise à disposition de la justice militaire des équipements et matériels nécessaires à leur fonction (moyens roulants, matériel informatique et mobiliers de bureau).
- Construction et réhabilitation d'infrastructures au profit de la justice militaire.
- Formation des cadres et subordonnés de la gendarmerie prévôtale.
- Dotation de la gendarmerie prévôtale de moyens roulants, d'équipements de protection individuelle et collective.
- Dotation de la gendarmerie prévôtale de matériels et équipements de police technique et scientifique ainsi que de moyens spécialisés.
- Fourniture de matériels informatiques, bureautiques et mobiliers pour la gendarmerie prévôtale.
- Création de 8 infrastructures au profit de la gendarmerie prévôtale.
- Conception, élaboration et diffusion de 2 guides pratiques à l'usage des acteurs de la chaîne pénale.
- Conception élaboration et diffusion de modèles d'imprimés à l'usage des juges d'instruction et des magistrats du parquet.
- Formation des officiers de police judiciaire de la police et de la gendarmerie nationale, et des magistrats du parquet au respect des dispositions du Code de procédure pénale et du guide pour l'efficacité de la chaîne pénale.



- Formation des juges d'instruction au respect des dispositions du Code de procédure pénale et du guide pour l'efficacité de la chaîne pénale et dans la gestion des cabinets d'instruction.
- Renforcement des capacités des magistrats de la Chambre de contrôle de la Cour d'appel sur leurs prérogatives dans le contrôle de la performance des cabinets d'instruction.
- Prise en charge de missions de contrôle des cabinets d'instruction par la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Ouagadougou.
- Mise en place d'une cellule d'appui à la résorption des arriérés, en appui aux cabinets d'instruction du ressort de la Cour d'appel de Ouagadougou.
- Déploiement de deux groupes mobiles dans tous les tribunaux de grande instance du ressort de la Cour d'appel de Ouagadougou pour accompagner les juridictions dans le processus de résorption des arriérés de l'instruction.
- Accompagnement du MBDHP dans la création et le fonctionnement de 9 boutiques de droit dans les localités de Dori, Koudougou, Kaya, Ziniaré, Kongoussi, Yako, Manga, Boulsa et Ouahigouya.
- Organisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation aux droits au profit des populations locales.
- Renforcement des capacités des avocats sur l'assistance judiciaire en matière de crimes et de violations des droits humains y compris de violences sexuelles et basées sur le genre, d'exactions des forces de sécurité intérieure et actes de terrorisme, et sur l'utilisation des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits humains.
- Soutien à l'assistance judiciaire gratuite des victimes de violations graves des droits humains dès la phase pré-juridictionnelle jusqu'à l'obtention des réparations (i.e. accès à l'assistance judiciaire via les boutiques de droit du MBDHP et/ou le Fonds d'assistance judiciaire).
- Réalisation et promotion d'une étude sur les mécanismes de justice coutumière et les modes alternatifs de règlement des conflits (MARC) existants au Burkina Faso.
- Appui processus de prise en compte des modes traditionnels de règlement des différends dans la réforme de la justice, à travers la mise en place de cadres concertation entre acteurs judiciaires et coutumiers / traditionnels.

BURUNDI

Assistance technique au Programme d'appui au secteur de la justice au Burundi (AT-PASJU)



Objectif général

Contribuer à la mise en œuvre des objectifs du Programme d'appui au secteur de la justice au Burundi et du plan sectoriel de la justice.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 753 880	36 mois	Novembre 2022 - Octobre 2025	Union européenne

Contexte

Suite aux élections générales de mai 2020 et aux efforts politiques qui ont suivi pour l'amélioration des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'État de droit au Burundi, l'Union européenne a décidé, le 8 février 2022, de lever les restrictions d'aide financière directe à l'administration ou aux institutions burundaises en vigueur depuis 2016.

Alors que de nombreux défis dans ces domaines persistent et que le système judiciaire et politique burundais est placé par le gouvernement au cœur du mécanisme de contrôle et de vigilance après la crise politique de 2015, la justice souffre encore de problèmes structurels profonds qui fragilisent le respect des droits des populations et renforcent les difficultés d'accès à la justice pour les populations vulnérables au Burundi. Ces problèmes sont liés notamment au manque d'indépendance du pouvoir judiciaire, au manque de moyens et de formation du personnel judiciaire, à l'engorgement des prisons, aux problèmes d'encadrement et d'archivage des dossiers, à la faible application de la loi par les magistrats, et au manque de protection des victimes et des témoins.

Dans ce contexte fragile, l'Union européenne a mis en place un programme d'appui au secteur de la justice au Burundi (PASJU) dont l'assistance technique a été confiée à GOPA PACE et Coginta.

Objectifs spécifiques

- Accompagner la mise en œuvre des actions menées par les partenaires du Programme d'appui au secteur de la justice au Burundi et renforcer les capacités de gestion et de pilotage du programme, en vue d'une cohérence globale des activités du programme.
- Appuyer la mise en place du plan sectoriel du ministère de la Justice en renforçant les capacités et compétences institutionnelles et opérationnelles des bénéficiaires, pour une justice efficace et de meilleure qualité pour toutes et tous.
- Revitaliser et renforcer la coordination entre les membres du groupe sectoriel justice.
- Renforcer davantage l'accès au droit et à la justice de qualité pour toutes et tous avec un focus particulier sur les droits des femmes, des enfants et des personnes vivant en situation de vulnérabilité.

Résultats à atteindre

- Les actions menées par les partenaires de mise en œuvre du Programme d'appui au secteur de la justice au Burundi sont cohérentes et leurs capacités de gestion et de pilotage renforcées.
- Le plan sectoriel du ministère de la Justice est mis en place et les capacités et compétences institutionnelles et opérationnelles de son personnel sont renforcées, pour une justice efficace et de meilleure qualité pour toutes et tous.
- Les activités conduites par les membres du groupe sectoriel justice sont coordonnées.
- L'accès au droit et à une justice de qualité est renforcé, en particulier pour les femmes, les enfants et autres personnes vulnérables.



Activités conduites

- Élaboration d'un cadre de résultats harmonisé pour le PASJU, constituant un référentiel pour l'ensemble des trois composantes du programme, et élaboration d'outils de suivi-évaluation structurants, dont une matrice des interventions des partenaires.
- Suivi de l'actualisation régulière des cadres logiques, assurant leur cohérence et l'alignement sur les priorités sectorielles.
- Organisation régulière de réunions techniques, missions conjointes et revues d'avancement de la mise en œuvre du programme, et en particulier de réunions semestrielles du Comité de pilotage (COPIL) et des réunions du Comité de suivi technique (CST).
- Accompagnement méthodologique de la Cellule de coordination du ministère de la Justice, qui a pu progressivement jouer un rôle plus affirmé dans la cohérence programmatique et la supervision opérationnelle du PASJU.
- Diagnostic approfondi du niveau de modernisation du système judiciaire (archivage des dossiers, gestion des détentions préventives, informatisation des greffes, etc.).
- Préparation d'une dizaine de notes techniques sur des thématiques telles que l'indépendance de la justice, le recrutement et la formation des magistrats, la surpopulation carcérale, la dépénalisation des infractions mineures, ou l'organisation d'audiences judiciaires virtuelles, permettant d'informer la mise en œuvre du PASJU.
- Mise en place d'un archivage structuré dans les zones d'intervention du projet, permettant une meilleure conservation, traçabilité et accessibilité des dossiers.

- Mise en place et accompagnement de 4 Groupes techniques de travail (GTT) sur l'Accès à la justice ; l'Administration pénitentiaire ; les Droits humains ; et l'Administration générale de la justice. Ces organes permettent d'organiser une concertation régulière et une coordination sectorielle entre acteurs judiciaires et partenaires techniques et financiers.
- Appui à l'organisation périodique des réunions du Groupe Sectoriel Justice - État de Droit (GS-JED), l'organe de haut niveau coordonnant les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine judiciaire.
- Organisation de deux sessions de formation à l'endroit de la société civile, sur la gouvernance et gestion administrative et financière, et sur les techniques de plaidoyer et de mobilisation des fonds.
- Mise en place d'un système complet de collecte de statistiques judiciaires : élaboration du canevas de collecte de données, formation des formateurs et points focaux responsables de la collecte de données, configuration des serveurs destinés à sauvegarder les données, plan de renforcement des capacités et formation du Service des études stratégiques (SEPSES) et du Service des techniques d'information et de communication (SETIC-MSJA).

CÔTE D'IVOIRE

Projet d'appui à la sécurisation et à la valorisation de l'exploitation aurifère artisanale comme facteur de développement et de cohésion sociale au nord de la Côte d'Ivoire (SECORCI 2)



Objectif général

Contribuer à la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire et à la lutte contre le terrorisme.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 9 800 000	36 mois	Juillet 2024 - Juin 2027	Union européenne

Contexte

La Côte d'Ivoire était en 2024 le 7ème producteur d'or en Afrique. Entre 2014 et 2024, la production annuelle d'or du pays est passée de 19,4 à 58 tonnes, dépassant celle de la République démocratique du Congo. Selon un rapport de 2024 de Swissaid, jusqu'à 40 tonnes d'or par an pourraient par ailleurs être extraites par des artisans miniers de manière illicite en Côte d'Ivoire. Ainsi, le département de Tengrela, adossé à la frontière malienne à plus de 750 km de route au nord de la capitale Abidjan, a connu ces dernières années une véritable ruée vers l'or.

Dans un contexte local transfrontalier marqué par une forte pauvreté, l'orpaillage représente une opportunité économique irrésistible pour de nombreux jeunes. Mais cette aubaine économique n'est pas sans conséquences. L'afflux parfois massif d'orpailleurs laisse des traces visibles dans ce paysage traditionnellement dédié à l'agriculture : terres éventrées, précaires abris de bâches noires se multipliant jusqu'à constituer de véritables petites villes à l'orée des villages, populations migrantes en situation de grande vulnérabilité, prostitution, déchets et pollution des sols et des eaux. Moins visibles, des transformations sociales rapides au sein des populations autochtones sont vecteurs de tensions, entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs, ceux qui misent sur l'or et ceux qui craignent la perte de modes de vie ancestraux. Sans parler des réseaux criminels qui profitent dans l'ombre de la circulation de personnes et de capitaux induite par l'exploitation de l'or.

C'est dans ce contexte que Coginta est arrivée à Tengrela en 2021, avec le soutien de l'Union européenne et du Conseil National de Sécurité de Côte d'Ivoire. Sécurité, Or, Côte d'Ivoire : le projet SECORCI a été construit autour de ces trois mots-clés, afin de répondre de manière holistique aux enjeux de sécurité publique, mais également économique et environnementale, liés à l'exploitation aurifère artisanale illicite dans le département de Tengrela.

L'objectif du projet est de créer les conditions favorables permettant à l'exploitation aurifère artisanale de contribuer au développement local dans un environnement stable, sécurisé et propice à la cohésion sociale. Cette première phase du projet, qui s'est terminée en 2023, a permis d'établir la confiance avec les autorités locales et traditionnelles, les forces de sécurité, et les communautés vivant de l'exploitation aurifère artisanale. Le projet a notamment contribué à renforcer le maillage territorial de la gendarmerie et le rôle de la Cellule Civilo-Militaire (CCM), a

appuyé la constitution de trois coopératives d'artisans miniers et d'une coopérative agricole de femmes, et a vu la construction d'un Centre de Formation à l'Artisanat Minier (le CEFAM) dans la sous-préfecture de Papara.

Reconnaissant les acquis et le potentiel du projet, l'Union européenne a réitéré son soutien à la Côte d'Ivoire à travers Coginta, s'engageant cette fois-ci dans un projet structurant de 3 ans. Pour préparer sa conceptualisation, une phase transitionnelle, appelée SECORCI-Bridge, a maintenu les acquis du projet entre juillet 2023 et juin 2024. Après vingt mois de mise en œuvre de cette seconde phase amorcée en juillet 2024 et qui s'achève en juin 2027, le projet a réalisé à la satisfaction des bénéficiaires, différentes activités et atteint plusieurs objectifs assignés.

Objectif spécifique

- Appuyer la formalisation et la valorisation de la filière aurifère artisanale afin qu'elle contribue à la création de richesse et d'emplois au niveau local, permettant de prévenir l'extrémisme violent et éviter qu'elle ne soit une source de financement pour les groupes armés terroristes.

Résultats à atteindre

- La structuration et la professionnalisation de la filière aurifère artisanale et à petite échelle (EMAPE) permet de canaliser les retombées économiques et d'en faire un véritable levier de développement local (axe minier).
- La promotion d'une EMAPE responsable et durable contribue à la diminution des impacts environnementaux et sanitaires de l'orpaillage illégal (axe environnemental).
- Le renforcement du maillage territorial et de la gouvernance locale de la sécurité contribue à prévenir les risques de captation des ressources minières aurifères par des groupes criminels (axe sécuritaire).

Activités conduites

- Organisation d'un atelier de présentation et d'échange sur les nouvelles dispositions du Code minier dans sa dimension « EMAPE ».
- Organisation d'un atelier relatif à la cohabitation entre « grandes mines » et « petites mines » : enjeux et perspectives.
- Renforcement des capacités opérationnelles de la Direction régionale des mines (DRM) de Boundiali.
- Appui au Comité Technique Local (CTL) du département de Tengrela.
- Appui au fonctionnement, à la bonne gouvernance et aux activités de formation du Centre de formation à l'artisanat minier (CEFAM).
- Amélioration des capacités d'accueil du Centre de formation à l'artisanat minier (CEFAM) en vue de son autonomisation.
- Appui à la structuration et l'organisation de coopératives d'artisans miniers dans les sous-préfectures de Papara et Kanakono.
- Construction du cantonnement des Eaux et Forêts de Tengrela et renforcement de ses capacités opérationnelles et techniques.
- Réalisation d'une cartographie des terres dégradées à Tengrela.



- Réalisation d'une étude socio-hydrographique de la Bagoué (ensablement, blocage, toxicité, pratiques d'orpaillage et des cultures sur le courant du fleuve, etc.).
- Formation des autorités locales à la gestion des ressources en eau.
- Création de trois coopératives agricoles de femmes à Papara, Débété et Kanakono.
- Appui aux autorités préfectorales.
- Poursuite de l'accompagnement de la Cellule Civilo-Militaire (CCM) de Tengrela.
- Construction d'un nouveau Centre de Protection Civile à Tengrela et renforcement de ses capacités techniques, logistiques et opérationnelles.
- Construction du nouveau Commissariat de police mixte de Tengrela et renforcement de ses capacités techniques, logistiques et opérationnelles.
- Renforcement des capacités logistiques et opérationnelles des Unités Mobiles de la Gendarmerie Nationale dans le département de Tengrela.
- Formations spécialisées des FSI (gendarmerie nationale et police nationale) dans les domaines de la sécurité publique du quotidien, de l'éthique, de la déontologie et du respect des droits humains.
- Formation d'un noyau de moniteurs ou d'aides moniteurs d'intervention professionnelle (MIP et AMIP) chargés d'assurer la formation continue des personnels dans le département de Tengrela.
- Renforcement des capacités des Officiers de Police Judiciaire (OPJ).

CÔTE D'IVOIRE

Appui à la lutte contre le terrorisme dans le nord de la Côte d'Ivoire (SECUNORD 2)



Objectif général

Contribuer à l'efficacité de la lutte contre la menace terroriste et renforcer la confiance de la population vis-à-vis de la gendarmerie et de l'État dans leur rôle de sécurisation dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 3 900 000	20 mois	Novembre 2023 - Juillet 2025	Union européenne

Contexte

La Côte d'Ivoire est confrontée dans son voisinage nord à une instabilité croissante du fait de la multiplication de groupes armés au Burkina Faso et au Mali. Le pays a été victime de plusieurs attaques, en 2016 à Grand Bassam, à Kafolo en juin 2020, puis en 2021 dans la région du Bounkani. Face à cette situation, le gouvernement ivoirien s'est mobilisé et a mis en place une zone opérationnelle au nord du pays, longeant les 638 km de frontière et entérinant l'engament de l'armée aux côtés de forces de sécurité intérieures. Sur le plan social, le gouvernement ivoirien a également mis en place un programme d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes dans les régions du nord. Le but étant de leur offrir de meilleures opportunités et perspectives économiques et de lutter ainsi contre leur recrutement par des groupes djihadistes.

Le plan national de développement de la Côte d'Ivoire 2021-2025 met également l'accent sur le renforcement de la gouvernance et la modernisation de l'État. Il vise en particulier à renforcer la cohésion sociale et à maintenir la paix et la stabilité, à travers la consolidation du triptyque « paix, justice et sécurité ».

La région du Tchologo, correspondant au ressort de la compagnie de gendarmerie de Ferkessédougou, son chef-lieu, a été identifiée comme zone d'intervention prioritaire du projet. Situé à l'extrême centre-nord de la Côte d'Ivoire, le Tchologo est limité au nord par le Burkina Faso et le Mali. Cette zone, contiguë du parc de la Comoé et séparée du Burkina Faso par le fleuve Comoé, a connu d'importants mouvements de population depuis les années de crise, les terres relativement fertiles ayant attiré des populations en provenance du Mali et du Burkina. La situation sécuritaire dans le Tchologo reste fragile, largement tributaire de celle prévalant dans les deux pays voisins. C'est dans ce contexte qu'a été lancé, le 1er novembre 2023, le projet SECUNORD 2.

Objectifs spécifiques

- Renforcer le maillage territorial et la présence effective de la gendarmerie nationale au contact direct des populations dans la région du Tchologo.
- Renforcer la coordination opérationnelle du renseignement en matière de lutte contre le terrorisme.
- Améliorer l'efficacité de l'enquête pénale en matière de terrorisme.
- Améliorer l'adéquation des interventions des gendarmes dans la région du Tchologo avec les besoins de la population.

Résultats à atteindre

- Les compétences des gendarmes déployés dans la région du Tchologo sont renforcées et adaptées à leur mission de sécurité du quotidien et de prévention du terrorisme.
- Les unités territoriales de la compagnie de Ferkessédougou disposent des infrastructures et des moyens techniques et opérationnels nécessaires à leurs missions.
- Les capacités de la chaîne du renseignement et des services d'enquête spécialisés sont renforcées dans la zone opérationnelle nord.
- Les mécanismes et cadres de gouvernance locale de la sécurité et de prévention des conflits dans la région du Tchologo sont améliorés par un dialogue inclusif avec la population et le respect des valeurs d'éthique et de déontologie par le personnel de la gendarmerie.



Activités conduites

- Construction d'un nouveau bâtiment d'État-Major en R+1 pour la compagnie de Ferkessédougou, et réhabilitation de l'ancien bâtiment d'Etat-major, réaménagé de manière à accueillir une Maison de confiance et de protection de la famille (MCPF).
- Construction d'un nouveau bâtiment au profit de la brigade territoriale de Ouangolodougou, et réhabilitation substantielle d'un ancien bâtiment, améliorant notablement les conditions de travail et d'accueil du public des 58 gendarmes de cette importante unité.
- Équipements acquis et livrés aux cinq brigades territoriales de la compagnie de Ferkessédougou : 9 véhicules pick-up équipés de radios VHF, 15 motos tout terrain et 60 gilets par balles et casques balistiques.

- Installation d'un système de communication en bulles tactiques couvrant les trois départements de la région du Tchologo.
- 8 formations réalisées au profil de 168 stagiaires des unités de gendarmerie de la compagnie de Ferkessédougou, dont 57 gendarmes féminins, renforçant leurs capacités opérationnelles en matière de sécurité publique du quotidien et de prévention du terrorisme.
- 8 formations réalisées au profit de 5 experts du Centre de renseignement opérationnel antiterroriste (CROAT), de 41 experts des Sections de Recherches de Côte d'Ivoire, et de 15 référents renseignements au sein des brigades territoriales de Ferkessédougou, et livraison d'équipements spécialisés de police technique et scientifique et de moyens spéciaux d'enquête, permettant aujourd'hui une mise en œuvre plus rapide de l'action publique et une continuité de la chaîne pénale dans la ZON.
- Organisation d'un atelier régional sur la gouvernance du secteur du renseignement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans le Golfe de Guinée.
- Réactivation des cellules civilo-militaires (CCM) de Ouangolodougou, Ferkessédougou et Kong par l'élaboration ou la mise à jour de leurs documents constitutifs et la mise en œuvre d'un programme de formation et de mentorat.
- Construction de trois salles polyvalentes (une par CCM) avec réfectoire et deux bureaux, entièrement équipés, et dotation des CCM en mobilier, équipement et matériel de sensibilisation.
- Réalisation d'une étude « genre et sécurité » avec le recrutement de 9 enquêteurs issus des trois CCM du Tchologo.
- Appui aux CCM pour la réalisation de 11 séances de sensibilisation qui ont permis de toucher directement 1255 personnes sur des thématiques telles que le rôle des chefs traditionnels et les confréries dozos dans la coproduction de la sécurité aux côtés des autorités, les droits, devoirs et responsabilités des populations, ou l'extrémisme violent et la détection des engins explosifs improvisés.
- Production et diffusion de 23 spots audio et 15 émissions radio en plusieurs langues pour expliquer le rôle des CCM et aborder différentes problématiques sécuritaires, comme les violences basées sur le genre, la prévention des conflits communautaires ou la lutte contre l'orpaillage illégal.
- Réalisation de 8 forages dans 7 localités au titre de petites infrastructures pour prévenir les conflits liés aux ressources naturelles.
- Organisation d'un atelier de retour d'expérience et de capitalisation sur l'appui aux CCM.

GHANA

Projet de prévention de l'extrémisme violent et de soutien à la paix dans les régions frontalières du nord du Ghana (PEACE PROTECT)



Objectif général

Prévenir la déstabilisation socio-économique, environnementale et politique des régions du nord du Ghana.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 5 000 000	24 mois	Février 2024 - Janvier 2026	Union européenne

Contexte

Le Ghana jouit d'un environnement sociopolitique relativement stable et reste l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. Cependant, la situation dans le nord du Ghana est préoccupante en raison du taux de pauvreté élevé, des infrastructures peu développées, du chômage élevé des jeunes et des nombreux conflits liés à la gestion des ressources ou au sentiment de marginalisation. Les frontières avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo sont mal contrôlées, et cette situation est propice aux différents trafics et à la pénétration de groupes armés opérant au Sahel.

Ce contexte crée un terreau potentiellement fertile pour les groupes armés désireux de s'implanter ou de recruter. Tous ces facteurs mettent à l'épreuve la capacité des institutions de sécurité à prévenir le développement de l'extrémisme violent et à mobiliser une partie importante de la population pour maintenir le haut niveau de cohésion et de culture du dialogue qui prévaut dans la société ghanéenne. Les chefs religieux, les chefs traditionnels, les dirigeants communautaires et les organisations de la société civile (OSC) travaillent tous activement à promouvoir la coexistence pacifique dans le nord du Ghana. Ce projet soutiendra ces acteurs clés, en particulier en renforçant leurs ressources et leurs capacités pour gérer et résoudre pacifiquement les conflits locaux.

Objectif spécifique

- Renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans leurs efforts concertés pour maintenir la paix et contenir la montée de l'extrémisme violent dans les zones sujettes aux crises.

Résultats à atteindre

- Le rôle des Conseils régionaux pour la paix (CRP) dans l'identification et la prévention des conflits violents (y compris ceux liés aux élections) est renforcé.
- La Stratégie nationale de police communautaire est mise en œuvre dans le nord du Ghana.
- Les OSC contribuent activement à la sécurité, à la consolidation de la paix et à la prévention de l'extrémisme violent, à l'intégration de l'égalité des sexes et à l'inclusion sociale.
- Le rôle des Chambres régionales des chefs dans la prévention et le traitement des conflits ethniques et de chefferie est renforcé.
- La collaboration régionale et les échanges de bonnes pratiques en matière de prévention de la violence extrémiste sont renforcés (appui au Secrétariat Exécutif de l'Initiative d'Accra).



Activités conduites

- Formation des formateurs des CRP (c'est-à-dire du personnel technique de ces conseils) aux mécanismes d'alerte précoce et d'intervention.
- Renforcement des CRP afin de mettre en place et de développer les capacités de 25 comités locaux pour la paix (CLP) dans les 25 zones sensibles.
- Construction ou rénovation de 17 centres locaux pour la paix destinés aux CLP dans afin qu'ils puissent mener des médiations, des dialogues et organiser des activités favorisant la cohésion sociale.
- Soutien aux CRP pour la mise en place de dialogues radiophoniques visant à promouvoir la cohésion sociale et à lutter contre la désinformation et les fausses nouvelles dans les zones sujettes aux conflits.
- Fourniture de 7 motos aux CRP afin d'améliorer les délais d'intervention en cas de conflit.
- Soutien aux CRP pour leur participation à 37 missions de diplomatie itinérante préventive dans les cinq régions frontalières du nord du Ghana afin d'apaiser les tensions.
- 183 agents de police formés pour mettre en œuvre la stratégie nationale de police de proximité dans les cinq régions frontalières du nord du Ghana.
- 7 postes de police construits et mis en service à des emplacements stratégiques afin d'améliorer la visibilité de la police et la police de proximité dans les zones sensibles.
- 75 motos données pour soutenir la police de proximité dans 25 zones sensibles des cinq régions frontalières du nord.
- 5 subventions accordées à des organisations de la société civile (OSC) pour compléter les activités de police de proximité menées par les services de police du Ghana.
- 30 représentants d'OSC formés à la police de proximité afin de compléter/promouvoir les activités de police de proximité menées par les services de police du Ghana.
- 20 initiatives locales d'OSC soutenues par des subventions pour mettre en œuvre des projets intégrant l'égalité des sexes et l'inclusion sociale (GESI) dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent.
- 30 membres du personnel technique d'OSC formés à la GESI en tant que points focaux pour diriger des projets et servir d'experts locaux dans les cinq régions.
- 50 dirigeants d'OSC et membres du personnel technique financier formés à la gestion financière pour gérer efficacement les systèmes financiers.
- Renforcement des capacités de 160 reines mères et de 348 chefs et propriétaires fonciers en matière d'arbitrage coutumier et de gestion foncière.
- 29 secrétariats fonciers coutumiers ont été renforcés grâce à la fourniture de matériel de bureau, d'équipements informatiques et de motos afin d'améliorer la gestion foncière dans les zones sensibles.
- Les membres clés des 29 secrétariats fonciers coutumiers ont été formés pour améliorer la gestion foncière dans les cinq régions.

GUINÉE | SÉNÉGAL

Projet résilience et stabilité des régions frontalières - Guinée, Mali, Sénégal (RÉZO)



Objectif général

Améliorer la stabilité locale en luttant contre la traite illégale (y compris la traite des êtres humains) et la criminalité transfrontalière, et en renforçant la coproduction en matière de sécurité (y compris les forces de sécurité intérieure, la société civile, les autorités locales, les femmes et les jeunes) afin de prévenir et de traiter les conflits locaux et de renforcer la confiance envers les autorités.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 4 600 000	39 mois	Décembre 2024 - Février 2028	Union européenne

Contexte

Les zones frontalières entre les États du Sahel et les pays côtiers constituent d'importants carrefours de mobilité des personnes, et d'échanges de biens et de marchandises. Elles sont cependant menacées par une instabilité croissante, des conflits violents et une insécurité liés à la présence de groupes armés non étatiques et une criminalité organisée galopante, sur fond de divers trafics (êtres humains, armes, faux médicaments, drogue, etc.).

Les zones du sud-est du Sénégal, de l'ouest du Mali et du nord de la Guinée en particulier comprennent les principales mines d'or depuis l'époque de l'Empire du Mali. L'exploitation artisanale de ces mines par la population locale et leur exploitation industrielle par des firmes multinationales ont fait de l'activité aurifère un véritable facteur de développement local dans ces zones. Toutefois, de nombreuses mines artisanales échappent au contrôle de l'État, favorisant la prolifération des économies illicites et des trafics, voire de leur récupération par des groupes armés non étatiques criminels. Ces zones sont donc confrontées à des défis sécuritaires majeurs, créant ainsi un contexte fragile et des risques élevés de conflictualité. En plus des enjeux conflictuels et des risques d'instabilité inhérents à l'activité aurifère, ces zones connaissent également une dégradation environnementale due aux méthodes d'extraction utilisées et un déficit lié aux infrastructures sociales de base (écoles, hôpitaux, routes, électricité, forage, etc.), rendant leurs populations vulnérables aux discours extrémistes.

C'est au regard de ce contexte que l'Union européenne a financé le deuxième programme « Zones frontalières pacifiques et résilientes (RéZo) » pour soutenir, à travers trois axes d'intervention, la stabilisation et le développement des zones frontalières de la Guinée, du Mali et du Sénégal, et renforcer la coopération transfrontalière pour lutter contre les problématiques sécuritaires susmentionnées.

À ce titre, l'Union européenne a signé un contrat avec Coginta pour la mise en œuvre, en Guinée et au Sénégal, de l'axe 2 du programme (Projet RéZo Stabilité et Cohésion) dont l'objectif global est d'améliorer la sécurité locale en luttant contre la traite illégale et la criminalité transfrontalière et en renforçant la coproduction en matière de sécurité afin de prévenir et de traiter les conflits locaux et de renforcer la confiance envers les autorités. Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec l'agence de coopération allemande GIZ (axes 1 et 3) et le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) pour la partie malienne de l'axe 2.



Objectifs spécifiques

- Réduire les risques de conflits par des processus de prévention et de médiation.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux et des forces de sécurité pour mieux assurer la sécurité et l'accès à la justice de la population.
- Contribuer au développement local dans un environnement stable, sûr et propice à la cohésion sociale, à travers l'orpaillage artisanal.

Résultats à atteindre

- Les risques de conflits sont réduits par des processus de prévention et de médiation.
- Les capacités des acteurs locaux et des forces de sécurité sont renforcées pour mieux assurer la sécurité et l'accès à la justice des populations.
- Une contribution est apportée au développement local dans un environnement stable, sûr et propice à la cohésion sociale, à travers l'orpaillage artisanal.

Activités conduites

- Opérationnalisation d'un bureau de terrain à Siguiri, en Guinée.
- Présentation du projet aux autorités et acteurs du projet à Siguiri et à Mali en vue de leur mobilisation et leur adhésion aux objectifs visés.
- Réalisation de l'étude de base sur les conflictualités et le sentiment de sécurité à Siguiri et Mali (14 points chauds identifiés et cartographiés de manière inclusive avec les acteurs).
- Évaluation des besoins de formation des acteurs institutionnels, communautaires, des médias et de la société civile.
- Cartographie des organisations de la société civile et des médias évoluant dans des domaines pertinents en lien avec le projet à Siguiri et à Mali.
- Analyse des mécanismes de fonctionnement et de coordination des instances de suivi-évaluation des conflictualités, identification des axes d'appui.
- Analyse préalable des mécanismes de coordination entre les forces de défenses et de sécurité et la confrérie des Donzo dans le cadre de la sécurisation des zones aurifères.
- Opérationnalisation du bureau de terrain à Kédougou, au Sénégal.
- Lancement de l'étude diagnostique de base sur les conflictualités, la sécurité, les menaces et les vulnérabilités dans la région de Kédougou.
- Élaboration et la validation du plan de formation de la Gendarmerie Nationale en collaboration avec le Haut Commandement.
- Élaboration d'un plan de formation des administrateurs territoriaux du Sénégal en matière de gouvernance territoriale et gestion sécuritaire spécifiques aux zones frontalières en partenariat avec l'École nationale des administrateurs (ENA), la Direction générale de l'administration du territoire (DGAT) et sous le portage de la Commission nationale de gestion des frontières (CNGF).

MOZAMBIQUE



Mesure d'assistance au titre de la Facilité européenne pour la paix afin de soutenir les unités militaires formées par la mission de formation de l'UE au Mozambique (ASMOZ)

Objectif général

Contribuer au renforcement de capacités des unités des forces armées mozambicaines formées par la mission de formation de l'UE au Mozambique pour leur déploiement, afin de renforcer durablement leurs capacités nécessaires à restaurer la sureté et la sécurité dans la province nord de Cabo Delgado.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 85 000 000	36 mois	Avril 2022 - Mars 2025	Union européenne

Contexte

Depuis 2017, le groupe islamiste Ansar al-Sunna mène des actions insurrectionnelles déstabilisantes contre les forces gouvernementales mozambicaines et la population locale, principalement dans la province septentrionale de Cabo Delgado et dans certaines provinces voisines. Ces actions, qui génèrent d'importantes vagues de déplacements et compromettent constamment l'approvisionnement en aide humanitaire, ont de graves répercussions sur la sécurité des populations ainsi que sur l'activité économique de la région.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), environ un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis le début du conflit. Cependant, la situation s'améliore lentement et les gens retournent progressivement dans les zones les plus touchées. Les principales préoccupations restent la protection à grande échelle des populations - déplacées et hôtes - et la fourniture d'une assistance humanitaire qui réponde aux besoins urgents de ces populations. Les femmes et les enfants représentent 80% de la population déplacée totale.

Suite à l'adoption d'une première mesure d'urgence, l'Union européenne a adopté une mesure d'assistance dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix afin de s'assurer que les équipements et fournitures les plus urgents puissent être mis à la disposition des 11 compagnies qui ont suivi la formation dispensée par la mission de formation de l'UE au Mozambique (EUTM), une mission militaire non exécutive et promue par l'UE, qui a pour objectif et pour mandat de soutenir une réponse plus efficace à l'insurrection dans le plein respect du droit international.

Le projet ASMOZ est mené en partenariat avec la Direction Générale de la Politique de Défense Nationale du ministère portugais de la Défense Nationale - idD Portigal Defence.



Objectif spécifique

- Renforcer les capaciter de 11 compagnies de l'armée de terre (6) et de la marine (5) mozambicaines en moyens opérationnels et logistiques leur permettant d'intervenir de manière autonome et en toute sécurité dans la province de Cabo Delgado.

Résultats à atteindre

- Les capacités opérationnelles de 6 compagnies des forces armées mozambicaines et 5 compagnies navales sont renforcées à travers la fourniture d'équipements individuels et collectifs, de moyens en mobilité terrestre et amphibie, d'équipements spécialisés, et de moyens de communication.
- Les forces armées déployées dans la province de Cabo Delgado ont accès à un soutien médical grâce à la fourniture d'un hôpital de campagne.

Activités conduites

- Définition des spécifications techniques au sein du groupe de travail.
- Soumission du plan d'acquisition aux autorités mozambicaines pour validation.
- Préparation des appels d'offres.
- Lancement et suivi des procédures d'appel d'offres.
- Suivi de la mise en œuvre du contrat et de la livraison.
- Remise officielle de l'équipement aux forces armées mozambicaines.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Programme d'appui à la Cour Pénale Spéciale en République centrafricaine (ACPES)



Objectif général

Améliorer la justice et de l'État de droit en République centrafricaine.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 4 200 000	37 mois	Octobre 2025 - Octobre 2028	Union européenne

Contexte

La Cour pénale spéciale (CPS) de République centrafricaine (RCA) a été créée dans un contexte de violences massives, d'effondrement des institutions et d'impunité chronique. Entre 2003 et 2013, le pays a connu des crises politico-militaires répétées, marquées par coups d'État, rebellions armées et exactions, avec l'émergence de nombreux groupes armés non étatiques. La crise de 2012-2013, incluant l'offensive de la coalition Séléka et la contre-insurrection des milices anti-Balaka, a déclenché une spirale de violences intercommunautaires, donnant lieu à des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et violations graves des droits humains, documentés par des enquêtes onusiennes.

La faiblesse du système judiciaire national rendait impossible la poursuite autonome de ces crimes, et l'intervention de la Cour pénale internationale (CPI) restait limitée à quelques affaires emblématiques. Face à ce vide juridique, les autorités centrafricaines, avec le soutien de la société civile et des partenaires internationaux, ont opté pour une juridiction hybride, combinant droit national et composantes internationales, visant à accélérer les procédures, garantir l'indépendance des magistrats et restaurer la confiance de la population dans la justice. La loi organique n°15.003 du 3 juin 2015 a institué la CPS, compétente pour enquêter, instruire et juger les violations graves des droits humains et du droit international humanitaire commises depuis le 1er janvier 2003, notamment les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Son mandat, initialement de cinq ans, a été renouvelé en janvier 2023 pour cinq années supplémentaires.

Opérationnelle depuis 2018, la CPS a constitué un parquet spécialisé, recruté magistrats et officiers de police judiciaire, ouvert des enquêtes et organisé ses premières audiences. À ce jour, 28 affaires sont en instruction, 4 procès publics ont eu lieu et 14 accusés ont été jugés, avec un taux de condamnation de 92 %. Cependant, la Cour reste confrontée à des défis majeurs : sous-financement chronique, capacités limitées du Greffe, manque d'indépendance opérationnelle, rareté des compétences spécialisées et faible intégration avec le système judiciaire national. Le retrait du soutien financier américain en mai 2025 menace enfin la continuité des enquêtes et du fonctionnement quotidien de la Cour.

L'action proposée vise à renforcer autant que possible les capacités judiciaires, administratives, budgétaires et stratégiques de la CPS, dans un contexte de fragilité persistante des financements internationaux, en complément du soutien de l'ONU. Cette intervention s'inscrit dans le programme

« Renforcement de l'État de droit et de la justice pour les citoyens centrafricains », en cohérence avec les priorités de l'Union européenne en matière de justice transitionnelle dans les contextes post-conflit. Elle entend consolider les acquis de la CPS et contribuer à une justice efficace et durable pour les citoyens centrafricains.

Objectif spécifique

- Rendre plus efficace le processus de justice transitionnelle.

Résultats à atteindre

- Les capacités de gestion administrative et financière de la CPS sont renforcées.
- Les capacités et les moyens de la CPS pour conduire des enquêtes et organiser des audiences sont renforcées.



Activités prévues

- Renforcer les capacités opérationnelles du Greffe pour appuyer efficacement la tenue des audiences de la chambre d'assises, assurer la documentation des procès, la gestion sécurisée des archives et la diffusion institutionnelle de l'information.
- Appuyer la Présidence dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de transfert progressif des dossiers vers les juridictions nationales.
- Appuyer les capacités opérationnelles et stratégiques du Parquet spécial pour finaliser les enquêtes prioritaires, orienter les dossiers en instance et préparer le transfert ou le classement des affaires restantes.
- Soutenir la Chambre d'instruction dans l'achèvement des dossiers en cours jugés prioritaires au regard du calendrier judiciaire de la CPS.
- Appuyer la Chambre d'accusation dans le traitement des dossiers instruits et leur transmission conforme à la Chambre d'assises.
- Faciliter la tenue régulière des procès devant les sections d'assises et mettre en place un mécanisme transitoire de financement partiel des réparations civiles ordonnées par la Cour.
- Garantir l'accès effectif aux voies de recours pour les personnes condamnées, en appuyant le fonctionnement de la Chambre d'appel.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Programme d'appui à la réforme de la police en RDC (PARP 3)



Objectif général

Contribuer à la paix, à la sécurité et au renforcement de l'État de droit en améliorant la gouvernance, la protection des droits humains, ainsi que la lutte contre l'impunité et la corruption en RDC.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 8 800 000	48 mois	Décembre 2021 - Décembre 2025	Union européenne

Contexte

Après une période marquée par des avancées concrètes (2008-2015), la réforme de la police en République démocratique du Congo (RDC) a subi un important ralentissement entre 2016 et 2019, les répressions policières à Kinshasa de janvier 2015 et septembre 2016 ayant occasionné l'interruption de la plupart des programmes internationaux de soutien à la Police nationale congolaise et mis à mal toute possibilité d'opérationnalisation de cette réforme. Avec les élections de 2018 puis de 2023, la RDC a connu une alternance politique pacifique avec de nouvelles autorités qui se sont engagées à entreprendre les réformes institutionnelles du secteur de la sécurité en vue du rétablissement de l'État de droit et de la stabilité dans le pays.

Le programme d'appui à la réforme de la police (PARP 3) mis en œuvre à Kinshasa et dans 3 provinces (Équateur, Ituri, Kassaï) dans le cadre d'un consortium réunissant Enabel, DCAF et Coginta, soutient la dynamique de réforme dans la continuité de la mission EUPOL RDC, des programmes du Fonds européen de développement et des autres coopérations.

L'alignement des objectifs du programme au nouveau Plan d'action gouvernementale 2024-2029 présenté au parlement en juin 2024, a démontré que le programme est en phase avec le programme du gouvernement en ce qui concerne la poursuite des réformes du secteur de sécurité et que des liens doivent être créés compte tenu de leur impact sur cette réforme (politique générale de RH/fonction publique, décentralisation, genre, amélioration des services publics, politique commune défense /sécurité).

Objectifs spécifiques

- Améliorer la mise en œuvre de la réforme et de la redevabilité de la Police nationale congolaise (PNC).
- Renforcer la professionnalisation de la police et de la chaîne pénale.
- Améliorer la gestion des ressources humaines de la PNC.
- Opérationnaliser la police de proximité pour restaurer la confiance de la population.

Résultats à atteindre

- Les officiers de police judiciaire sont mieux sélectionnés, identifiés et formés.
- Les unités de maintien de l'ordre de la police sont mieux formées et équipés.
- La réforme des politiques et procédures de gestion des Ressources Humaines est mise en œuvre.
- Les policiers des 3 provinces bénéficient de moyens et des formations adéquates leur permettant en œuvre la doctrine nationale en matière de police de proximité.



Activités conduites

- Recensement et création d'une base de données des officiers de police judiciaire (OPJ).
- Renforcement de la formation initiale et continue des OPJ dans les trois provinces cibles du projet.
- Renforcement des compétences de l'Inspection générale des services de la PNC et des parquets dans le contrôle des OPJ.
- Appui à l'extension du Fichier Criminel des Infractions Constatées et des Auteurs Présumés (FCICAP) à Kinshasa et dans les trois provinces du projet.
- État des lieux des capacités et appui au développement de la doctrine d'emploi des unités d'intervention et de la directive ministérielle portant gestion de l'espace public dans le cadre du maintien de l'ordre.
- Renforcement des capacités de la Légion Nationale d'Intervention et des Groupes Mobiles d'Intervention.
- Mise en place du Système d'Information des Ressources Humaines pour la gestion de l'emploi et de la carrière des policiers de Kinshasa et des provinces de l'Ituri, du Kasaï et de l'Équateur.
- Renforcement des capacités des autorités provinciales/locales en matière de gestion de la sécurité et de gestion de crises.
- Réalisation des diagnostics locaux de sécurité et élaboration de plans locaux de sécurité dans les trois provinces.
- Financement dans le cadre de la gouvernance locale de la sécurité de microprojets répondant aux thématiques sécuritaires priorisées dans les plans locaux de sécurité des trois provinces.
- Formation de base de 150 policiers dans les trois provinces pendant six mois.
- Appui aux conseils locaux pour la sécurité de proximité (CLSP) et à l'organisation des forums (FLSP) dans les trois provinces.
- Acquisition et allocation de moyens mobiles et de transmission pour les commissariats des chefs-lieux des trois provinces.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Assistance à la professionnalisation des forces de sécurité de la Police nationale congolaise en RDC (INL/IGPN)

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise dans le contrôle des performances de la police, conformément à la loi, aux libertés civiles et aux droits de l'homme.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
$ 1 000 000	21 mois	Octobre 2023 - Juin 2025	Département d'État américain (INL)

Contexte

Après une période marquée par des avancées concrètes (2008 - 2015), la réforme de la police en République démocratique du Congo (RDC) a connu un important ralentissement entre 2016 et 2019, les répressions policières à Kinshasa de janvier 2015 et septembre 2016 ayant occasionné l'interruption de la plupart des programmes internationaux de soutien à la Police nationale congolaise (PNC). Depuis 2020 un deuxième plan d'action quinquennal pour la réforme de la police est mis en œuvre avec l'appui de la communauté internationale. Cependant la PNC présente encore d'importantes lacunes en matière de formation, d'équipement et de financement. Elle est régulièrement accusée d'abus et de violations des droits de l'homme, notamment d'usage illégal de la force, d'agressions, d'arrestations arbitraires et de détention dans des conditions abusives.

L'Inspection générale de la Police nationale (IGPNC) a un mandat défini par le décret 15/026 du 9 décembre 2015, qui précise son organisation et son fonctionnement, ainsi que ses missions et domaines de compétences (contrôle, audit, enquête et évaluation des services de la PNC). Elle est notamment chargée « d'évaluer le respect par les personnels de la PNC des droits fondamentaux, des droits de l'homme et de la protection des libertés individuelles et collectives, dans l'exercice de la mission de police ». Le projet a pour objectif principal qu'à Kinshasa et dans quatre provinces « pilotes » du pays (Haut-Katanga, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kasaï-Oriental) les inspecteurs de l'IGPNC disposent des moyens, de la formation nécessaire et d'un système de gestion des données adéquat pour assurer une surveillance et un accompagnement de l'action de la PNC en matière de respect de la loi, des libertés publiques et des droits de l'homme.

Objectifs spécifiques

- Améliorer les compétences et les équipements de l'IGPNC, pour la bonne conduite de ses missions de prévention, de traitement des abus des services répressifs, de contrôle et d'audit.
- Équiper l'IGPNC d'un système informatisé de centralisation des données et d'assistance à la conduite des tâches quotidiennes de ses inspecteurs.
- Assurer l'information des partenaires institutionnels et de la société civile et encourager leur coopération avec l'IGPNC.

Résultats à atteindre

- Les personnels de l'IGPNC disposent de ressources opérationnelles adaptées pour la conduite de leurs missions quotidiennes
- Des formations continues et spécialisées sont dispensées au profit des inspecteurs.
- Les procédures d'enquêtes judiciaires, d'audit et de contrôle interne, et d'évaluation et suivi des services de l'IGPNC sont informatisées.
- Les autorités administratives, l'institution policière, les organisations de la société civile et les populations sont encouragées à communiquer les informations utiles à l'IGPNC et à déposer les plaintes adéquates.



Activités conduites

- Organisation de 22 formations au bénéfice de l'administration centrale de l'IGPNC et de ses 16 antennes provinciales : 2 formations de formateurs et 20 formations en matière de techniques d'enquêtes judiciaires et administratives, de management, de communication, de gestion et d'utilisation d'un logiciel spécialisé, et de traitement des signalements en ligne.
- Développement et mise en œuvre par des formateurs de l'IGPNC et les experts du projet d'un curriculum complet de modules de recyclage, d'un guide des techniques d'enquête et de supports de gestion.
- Aménagement de salles d'audition, installation de dispositifs d'électricité solaire et remises de motos et d'équipements aux personnels de l'IGPNC au niveau central et dans les provinces pilotes, afin qu'ils disposent des moyens nécessaires à la bonne conduite de leurs missions.
- Remise d'équipements informatiques et aménagement de salles informatiques au niveau central et dans 4 antennes pilotes de l'IGPNC.
- Remise de matériels de police technique et de surveillance à la direction centrale des investigations et aux 4 antennes pilotes.
- Développement et déploiement d'un logiciel et d'une base de données permettant à l'IGPNC de mener à bien et archiver ses procédures d'audit, de contrôle interne, d'enquête et d'évaluation des services, et de suivre les investigations et le traitement des plaintes.
- Développement et installation d'un logiciel de traitement des signalements en ligne.
- Organisation de 15 sessions d'information et de coordination entre l'IGPNC et la société civile dans la capitale et dans 12 provinces, conception et distribution de 5 000 dépliants destinés à l'information du public.
- Campagne d'information dans les médias et sur les réseaux sociaux au moyen de vidéos suivies de liens de signalements en ligne, pour renforcer la connaissance du rôle et du mandat de l'IGPNC par la population, la société civile, l'administration et la police elle-même, afin de garantir que les abus et les plaintes soient signalés.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Programme d'appui au renforcement de la résilience des communautés par l'amélioration de la sécurité et des opportunités économiques durables à l'est de la République démocratique du Congo (RÉSILIENCE)



Objectif général

Renforcer la résilience des communautés par l'amélioration de la sécurité et des opportunités économiques durables dans l'est de la RDC.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 14 200 000	42 mois	Juin 2025 - Novembre 2028	Union européenne

Contexte

L'est de la République démocratique du Congo, notamment les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, est marqué depuis plusieurs décennies par une crise sécuritaire complexe. Alimentés par des enjeux économiques (ressources naturelles), ethniques, politiques et régionaux, ces conflits impliquent de nombreux groupes armés locaux et étrangers. L'ingérence de pays voisins, les défis systémiques en matière de gouvernance et l'absence de services publics essentiels aggravent la situation, provoquant des déplacements massifs de populations et une instabilité chronique.

Dans ce contexte, l'État peine à garantir la sécurité des populations. L'armée fait face à des défis capacitaires importants, tandis que la police nationale, souvent absente des zones rurales, n'a pas les moyens d'assurer une présence continue. Ce vide sécuritaire favorise la violence, l'impunité et le contrôle de certains territoires par des milices. Les populations déplacées, particulièrement vulnérables, subissent des abus, des violences et un accès très limité à la justice et aux services sociaux de base.

Pour répondre à ces défis, le Programme d'appui au renforcement de la résilience des communautés à l'est de la République démocratique du Congo (RÉSILIENCE) s'inscrit dans une stratégie de stabilisation visant à améliorer la sécurité et à promouvoir des opportunités économiques durables. Cette approche contribue au désenclavement de la région et soutient le développement socio-économique, en partenariat notamment avec la Fondation Virunga.

L'objectif final du programme RÉSILIENCE est de contribuer à la stabilisation durable de zones clés de l'est de la République démocratique du Congo, en recréant un climat de confiance favorable à la relance économique, au retour volontaire des populations déplacées et au développement local. Au-delà de son action à l'échelle locale, RÉSILIENCE s'inscrit dans une vision stratégique plus large portée par l'Union européenne à travers son initiative *Global Gateway*. Cette approche vise à établir un corridor de développement entre l'est de la RDC et la façade atlantique, en favorisant l'interconnexion des territoires, le désenclavement des zones marginalisées et le renforcement des investissements durables au service de la paix et de la prospérité régionales.

Objectif spécifique

- Les services de sécurité assurent la protection des biens et des personnes vivant dans les zones urbaines stratégiques du corridor dans le respect des droits fondamentaux des individus.



Résultats à atteindre

- La police est opérationnelle dans les grands centres urbains stratégiques du corridor à forte densité de population.
- Le cadre de la gouvernance sécuritaire locale est renforcé.

Activités conduites

- Mise en œuvre de formations OPJ, au profit de 27 policiers et 3 écogardes du Nord Kivu et de 30 policiers de l'Ituri.
- Lancement des travaux d'extension de l'école de police de Bunia afin de doubler sa capacité d'accueil et de pouvoir accueillir la formation de 450 policiers.
- Lancement du processus de recrutement externe et local de 450 agents de police 2ème classe.
- En collaboration avec la PNC, élaboration des spécifications techniques pour la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs, moyens de transmission et moyens roulants.
- Élaboration de manuels de gestion pour les départements RH, logistique, parc automobile et infrastructures de la PNC.
- Identification de 23 terrains où seront construits autant de bâtiments de police (sous commissariats, commissariats communaux, commissariats territoriaux et urbains) et validation des plans de ces infrastructures par la PNC.
- Lancement d'un appel d'offre pour l'acquisition de 16 véhicules (15 pick-ups et 1 land cruiser).
- Identification et formation de 14 conseils locaux pour la sécurité de proximité (CLSP) répartis dans les deux provinces.
- Lancement de deux études d'analyses contextuelles et études de perception avec les Universités Catholique de Graben (UCG) pour le Nord Kivu et les Réseaux de Réforme du secteur de la sécurité et justice (RRSSJ) pour l'Ituri.

ROUMANIE

Renforcement de la police de proximité en milieu rural en Roumanie (COMPOL)



Objectif général

Améliorer l'accès des résidents aux services de police dans des zones vulnérables.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
CHF 1 000 000	39 mois	Septembre 2025 - Décembre 2028	Direction du développement et de la coopération (DDC)

Contexte

Le programme COMPOL, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'amélioration de la sécurité publique (Improving Public Safety and Security Programme) géré par le ministère de la Justice roumain et financé par la Suisse, vise à renforcer durablement la sécurité publique et la confiance entre la police et les citoyens à travers la mise en œuvre d'une approche structurée de police de proximité. Déployé sur une durée de 39 mois, le programme s'appuie sur le transfert d'approches suisses éprouvées en matière de prévention, d'orientation citoyenne et de coproduction de la sécurité, adaptées aux réalités locales. Il met l'accent sur une compréhension fine des besoins sécuritaires, à travers des études et enquêtes sur la perception de la sécurité, la confiance dans la police et la prise en charge des victimes, notamment de violences domestiques.

La conception du programme repose sur une logique intégrée combinant le renforcement des capacités institutionnelles, le développement d'outils opérationnels et méthodologiques, ainsi que la professionnalisation des pratiques policières, notamment en matière de communication, de désescalade, de présence de terrain et d'approche centrée sur les victimes. Une attention particulière est accordée à l'amélioration de l'accessibilité et de la visibilité des services de police, en particulier dans les zones rurales et semi-rurales, grâce à des solutions innovantes telles que des unités modulaires favorisant le contact direct avec les communautés.

En favorisant le partenariat entre acteurs institutionnels, le partage de bonnes pratiques et la capitalisation de données pour orienter la décision, le programme contribue à une police plus proche, plus réactive et mieux intégrée dans son environnement, avec des effets mesurables sur la qualité des services et la perception de la sécurité par les citoyens.

Objectifs spécifiques

- Amélioration de la sécurité et de la confiance des résidents à travers des services, un dialogue et des consultations renforcés.
- Une police de proximité capable d'interagir efficacement et de manière plus étroite avec les communautés.

Résultats à atteindre

- Des consultations locales renforcées avec les communautés, notamment dans 30 localités vulnérables.
- Une étude d'impact sur l'introduction de la police de proximité dans les zones pilotes du projet.
- Une étude comparative internationale des services en ligne pour les victimes de violence domestique.
- Une étude sur les besoins des victimes de violence domestique.
- Un plan stratégique de sécurité publique renforcé dans sa dimension de police de proximité.
- Une présence policière renforcées dans des zones vulnérables pilotes à travers l'installation de 30 postes de police modulaires.
- Le développement de deux semaines de cours pour 500 policiers déployés dans les zones rurales.
- 4 visites en Suisse de délégations de policiers, de psychologues et de formateurs pour échanger sur les thématiques de la police de proximité, l'intervention tactique en situation de crise, les violences domestiques et les premiers secours.



Activités conduites

- Provision d'une expertise technique et méthodologique en matière de police de proximité, incluant l'analyse de données, la production d'études, d'enquêtes de perception et d'outils d'aide à la décision pour orienter la mise en œuvre du programme.
- Conception, adaptation et appui à la mise en œuvre de modules de formation destinés aux forces de police, portant notamment sur l'approche centrée sur les victimes, la communication, la désescalade, la présence de terrain et la professionnalisation des processus de sélection.
- Développement d'outils opérationnels innovants, tels que les unités modulaires de police en zones rurales et semi-rurales, afin d'améliorer l'accessibilité, la visibilité et la proximité des services policiers auprès des communautés.
- Coordination technique et la consolidation des contributions des partenaires du programme, tout en facilitant le dialogue institutionnel et la cohérence globale entre les parties prenantes nationales et internationales.
- Mise en place d'un appui au suivi, à l'évaluation et à la capitalisation des résultats, incluant la définition d'indicateurs, l'analyse des effets sur la sécurité locale et la confiance citoyenne, ainsi que le rapportage technique et financier.
- Organisation et accompagnement des échanges de bonnes pratiques et des activités de coopération bilatérale, telles que des visites d'étude, ateliers et espaces de partage d'expériences, afin d'assurer un transfert durable de compétences.

TCHAD

Projet de soutien à la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans le sud du Tchad (LAPIA)



Objectif général

Contribuer à la consolidation de la paix et la cohabitation pacifique par le dialogue entre les communautés, la prévention et la résolution des conflits dans le sud du Tchad.

Budget	Durée	Période d'exécution	Source de financement
€ 2 000 000	36 mois	Novembre 2024 - Octobre 2027	Union européenne

Contexte

La question du vivre-ensemble et de la cohabitation pacifique constitue un défi majeur au Tchad, où les autorités s'efforcent de maintenir la paix et la stabilité dans un contexte sous-régional marqué par des menaces multiples et des défis structurels persistants.

Au niveau national, la méconnaissance et l'application insuffisante des textes législatifs et réglementaires encadrant le vivre-ensemble (Constitution, lois, décrets) fragilisent la cohésion sociale. Cette situation alimente des dynamiques néfastes telles que l'ethnocentrisme, le tribalisme, l'injustice, la corruption et l'impunité. En parallèle, le changement climatique exacerbe les tensions en intensifiant la compétition pour des ressources naturelles de plus en plus limitées, notamment les terres arables et l'eau.

Un déficit de confiance entre les populations et les autorités locales aggrave également cette fragilité, illustré par une gestion souvent inadaptée des conflits, qui peut conduire à des violences et des pertes en vies humaines. Parmi les facteurs explicatifs figurent l'absence de mesures de prévention efficaces, une méconnaissance des rôles et responsabilités des autorités locales, des réponses institutionnelles inadéquates et un non-respect des us et coutumes des différentes communautés.

Dans le sud du Tchad, notamment dans la zone d'intervention du projet LAPIA, ces problématiques se traduisent par des conflits récurrents, à la fois intercommunautaires, impliquant principalement agriculteurs et éleveurs, et intracommunautaires. Ces tensions entravent la cohésion sociale et mettent en évidence l'urgence de mener des actions concertées et inclusives pour renforcer la paix et promouvoir une stabilité durable.

Objectif spécifique

- Renforcer les capacités des acteurs communautaires et de la société civile locale pour diffuser et prévenir les tensions intercommunautaires et promouvoir la cohabitation pacifique entre les communautés dans les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen-Chari.

Résultats à atteindre

- Les actions en faveur du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés sont mieux calibrées grâce à une meilleure compréhension de la dynamique des conflits, des acteurs et leurs rôles et des mécanismes de résolution existants.
- La résilience des communautés face aux crises et leurs capacités à promouvoir le dialogue et la prévention des conflits est renforcée.
- Les acteurs communautaires et de la société civile locale sont appuyées pour mettre en place des actions innovantes de promotion du dialogue, de prévention et de résolution pacifique des conflits.
- Les capacités des acteurs de l'administration locale décentralisée, de la justice et de la sécurité sont renforcées sur la prévention et la résolution pacifique des conflits.



Activités conduites

- Réalisation d'une étude sur la typologie des conflits et des vulnérabilités dans les trois provinces du sud du Tchad couvertes par le projet LAPIA (Moyen Chari, Mandoul et Logone Oriental).
- Organisation des foras provinciaux de restitution et validation des résultats de l'étude à Sarh, Koumra et Donia.
- Élaboration de trois feuilles de route provinciales en faveur de la cohabitation pacifique, définissant des actions prioritaires à mettre en œuvre au niveau communautaire afin de répondre de manière durable aux causes des tensions.
- Redynamisation et restructuration de 18 comités mixtes inclusifs de dialogue, de prévention et transformation des conflits dans la zone du projet. Composés de représentants des agriculteurs, des éleveurs, des leaders religieux, des jeunes et des femmes, chaque comité compte en moyenne 21 membres, pour un total de 386 membres dont 66 femmes.
- Formation et le recyclage de 436 membres des comités sur leur rôle et mission, les techniques de veille et d'alerte précoce et les outils de collecte des données, la gestion des conflits et les notions des droits humains.
- Constitution d'une base des données cartographiques des conflits visant à enregistrer les conflits survenus dans les trois provinces couvertes par le projet LAPIA.
- Mise en place des mécanismes de veille et de monitoring des conflits dans les trois provinces au sein des 18 comités mixtes redynamisés dans les 18 cantons.
- Réalisation de 10 émissions magazines, 12 messages radiophoniques et 2 spots pour appeler à la culture de la paix et du vivre ensemble et aborder les questions de partage des ressources, diffusées sur les ondes des radios partenaires en français et en langues locales (arabe, sar, ngambaye, mboum, laka, mbaye).
- Célébration de trois Journées commémoratives du Vivre Ensemble et de la Paix instituées par les Nations Unies le 16 mai, la Journée de la paix le 21 septembre, et la Journée nationale de la paix, de la cohabitation pacifique et de la concorde du 28 novembre.
- État des lieux des ressources naturelles nécessitant l'élaboration de conventions locales réalisé dans les 18 cantons en juillet 2025.
- Organisation de 18 journées d'information publiques dans les 18 cantons à l'attention des chefs traditionnels et coutumiers, des jeunes, et des femmes issues des communautés des éleveurs et des agriculteurs en prélude à la mise en place des conventions d'accès et la gestion concertée des ressources naturelles entre les communautés.
- Organisation de dix-sept (17) ateliers de priorisation des ressources naturelles en vue de l'élaboration de ces conventions locales ont été organisés entre septembre et octobre 2025, rassemblant au total 547 personnes.
- Cartographie des organisations de la société civile (OSC) et des organisations à base communautaire (OBC) et organisation d'un atelier de cadrage et d'élaboration des lignes directrices en vue de l'octroi de petites subventions à 40 OSC et OBC.

TÉMOIGNAGES

LAPIA (TCHAD)

« Grâce à l'appui du projet LAPIA, nous avons mené des activités de sensibilisation et d'information dans le canton de Moussafoyo et dans le village de Goro. Ces actions nous ont permis de transmettre des messages importants aux communautés, notamment sur la nécessité d'éviter de se rendre justice soi-même en cas de conflit et de recourir plutôt à la justice et aux instances compétentes. Des résultats positifs ont été observés : durant toute la dernière saison des pluies, aucun conflit violent n'a été enregistré dans le canton. Cela démontre l'impact positif des efforts conjoints menés avec le projet. »



M. Ali Nanina OUMAR
Préfet du département de Barh Kô

« Depuis la mise en place et l'accompagnement du comité mixte par le projet LAPIA dans le canton de Péni, nous avons enregistré des résultats très encourageants. Grâce aux actions du comité, plus de cinquante conflits intercommunautaires ont été gérés à l'amiable. Certains cas, nécessitant une intervention plus formelle, ont également été transmis aux autorités compétentes afin de trouver des solutions appropriées. Nous entretenons par ailleurs une très bonne collaboration avec les autorités administratives locales, qui sollicitent régulièrement l'intervention du comité lors des conflits. »



M. Nadangar ALLAISSEMBAYE
Président du Comité mixte inclusif de dialogue, de prévention et de transformation des conflits dans le canton de Péni

« Je tiens à dire bravo au projet LAPIA pour tout ce qu'il a fait dans notre canton cette année. Avant l'arrivée du projet, chaque saison des pluies nous courrions partout en brousse avec les enfants à cause des conflits. Mais le projet est venu prôner le pardon, la cohésion sociale et le vivre-ensemble donc cette année tout le monde est en paix à la maison. J'affirme que le projet LAPIA nous apporte un grand changement. »



Mme Nabia ACHTA
Enseignante à l'école officielle de Alakaou/Koskobo

« Le projet LAPIA est arrivé il y a de cela un an, mais j'ai vraiment remarqué un grand changement. Les années passées, il y avait tellement des conflits qui faisaient couler le sang partout dans le canton, mais à l'arrivée du projet, aucun affrontement ou conflit meurtrier n'est enregistré. Le projet LAPIA explique toujours aux gens de s'asseoir ensemble pour régler leurs problèmes et cela nous a vraiment aidé cette année. »



M. Mahamat YOUNOUSS
Éleveur du férik de Kouyo/Moussafoyo

SECUNORD 2 (CÔTE D'IVOIRE)

« Ce que j'ai profondément apprécié dans le projet SECUNORD 2, c'est la sincérité de l'ONG Coginta. Pas juste des mots ou des formations jetées là, mais un vrai accompagnement, durable, humain et efficace. Ce type d'engagement est rare. Aujourd'hui, grâce au projet, la cellule civilo-militaire de Ouangolougou est respectée dans tout le département. La population connaît notre travail. Les forces de défense et de sécurité collaborent avec nous dans un esprit d'écoute et de confiance. Il y a eu un changement profond. Grâce à ce projet, nous avons trouvé notre place. Nous avons compris que nous pouvions être utiles, visibles, et moteurs du changement. »



Mme Aïcha TOUNGARA
Membre de la cellule civilo-militaire de Ouangolodougou

« Quand le projet SECUNORD 2 a commencé en novembre 2023, nous avions une cellule en sommeil, peu structurée et peu visible dans la communauté. Grâce à l'appui de Coginta, tout a changé. Le projet nous a permis de redonner vie à notre cellule : nous avons été formés, outillés, responsabilisés. Aujourd'hui, nous savons comment prévenir les conflits, sensibiliser, collecter des données, faire entendre notre voix et celle de la communauté. Nous avons résolu des conflits sensibles comme ceux entre éleveurs et agriculteurs, ou encore des litiges fonciers. Nous avons aussi contribué à rapprocher les populations des forces de défense et de sécurité, en menant des actions concrètes comme la réhabilitation de pompes à eau à Tiassanakaha et Togoniéré. »



M. Soungalo KONÉ
Président de la cellule civilo-militaire de Ferkessédougou

« Les formations dispensées aux sections de recherche du CROAT pour le renforcement des capacités de police judiciaire et de la chaine de renseignement dans le cadre du projet SECUNORD 2 ont été d'une grande importance pour nous. Elles permettent à ces unités d'être plus autonomes dans la collecte du renseignement, la conduite des enquêtes préliminaires et le traitement des équipements numériques saisis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Au regard de la proximité de certaines sections de recherches avec la zone frontalière nord de la Côte d'Ivoire, impactée par la menace terroriste, ces sections de recherches pourraient dorénavant aisément assurer le rôle des primo-intervenants. »



M. Soro KATCHINGAHA
Chef de la section d'analyse des traces technologiques du Centre de renseignement opérationnel antiterroriste (CROAT)

DOSSIER THÉMATIQUE

LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

LA NÉCESSITÉ D'UNE BONNE GOUVERNANCE

La gouvernance des ressources naturelles constitue aujourd'hui un enjeu central dans de nombreux contextes fragiles, marqués par les conflits, l'insécurité, le stress climatique et la faiblesse des institutions publiques. Les terres, les minerais, la biodiversité, l'eau ou encore les ressources soumises aux pressions climatiques ne sont pas uniquement des actifs économiques ou environnementaux : ils sont aussi des facteurs de pouvoir, de légitimité, de cohésion sociale et parfois de violence. Lorsque leur gestion est inéquitable, opaque ou captée par des intérêts criminels ou politiques, ces ressources peuvent devenir des moteurs de tensions, d'instabilité et de conflits prolongés.

Lorsque l'on parle de gouvernance, on désigne l'ensemble des mécanismes, institutions, règles, pratiques et relations de pouvoir qui encadrent l'accès, l'exploitation, la gestion et le partage des bénéfices issus de ces ressources naturelles. Cela concerne aussi bien les terres agricoles et pastorales que les ressources minières, forestières, hydriques, halieutiques ou encore les espaces de biodiversité et de conservation. La notion de « bonne gouvernance » implique donc que ces ressources soient gérées de manière transparente, équitable, durable et légitime, dans l'intérêt des populations et de la stabilité des territoires.

Or, dans de nombreux pays en situation de fragilité, la compétition pour l'accès à la terre, à l'eau ou aux ressources extractives s'intensifie sous l'effet combiné de la croissance démographique, du changement climatique, des déplacements de populations et de la faiblesse des mécanismes de régulation. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les tensions autour de l'exploitation minière artisanale, les trafics illicites de minerais ou de faune, ainsi que les contestations liées aux projets extractifs illustrent cette réalité. Le changement climatique agit par ailleurs comme un multiplicateur de risques, aggravant les vulnérabilités existantes, réduisant les capacités de résilience des communautés et accentuant les pressions sur les ressources disponibles.

Dans les faits, la gouvernance des ressources naturelles ne relève pas uniquement de politiques environnementales ou économiques. Les ressources naturelles sont souvent au cœur des rapports de pouvoir : elles déterminent l'accès à la richesse, aux moyens de subsistance, au territoire et à l'autorité politique. Lorsqu'elles sont mal gouvernées, elles peuvent devenir des facteurs d'exclusion, de corruption, ou de captation par des groupes armés et des réseaux criminels. À l'inverse, lorsqu'elles sont gérées de manière inclusive et responsable, elles peuvent constituer un levier de résilience, de stabilisation et de développement durable.

La bonne gouvernance des ressources naturelles repose donc sur plusieurs principes fondamentaux, le premier étant celui de la légitimité institutionnelle. Les populations doivent reconnaître les règles encadrant l'accès et l'utilisation des ressources comme étant justes, crédibles et applicables. Dans de nombreux contextes, les systèmes de gouvernance des ressources reposent sur une coexistence complexe entre institutions étatiques, autorités coutumières, acteurs privés et mécanismes informels. Une gouvernance efficace suppose donc de prendre en compte cette pluralité d'acteurs et de normes, plutôt que d'imposer des modèles purement administratifs ou technocratiques.

L'inclusivité est un autre principe fondamental. En effet, les décisions relatives aux ressources naturelles ont des impacts



directs sur les moyens de subsistance, les équilibres sociaux et les dynamiques locales de pouvoir. Les communautés concernées doivent pouvoir participer aux processus de décision, exprimer leurs préoccupations et bénéficier de mécanismes de recours et de gestion des griefs. Cela est particulièrement important dans les zones minières, les territoires pastoraux ou les aires protégées, où les tensions liées à l'accès aux ressources peuvent rapidement dégénérer.

Un troisième principe important concerne la transparence et la redevabilité, impliquant que les revenus issus des ressources naturelles, les accords d'exploitation, les mécanismes de compensation et les décisions d'allocation foncière soient accessibles et compréhensibles. L'absence de transparence favorise souvent la corruption, les économies illicites et la perte de confiance envers les institutions publiques.

Enfin, une bonne gouvernance devient d'autant plus centrale que les pressions sur les ressources naturelles augmentent à l'échelle mondiale. La croissance démographique, l'urbanisation, la transition énergétique, les besoins en minerais critiques, les effets du changement climatique et les tensions géopolitiques accroissent la compétition autour des ressources stratégiques. Dans les pays fragiles, ces pressions se superposent à des institutions souvent faibles et à des contextes sécuritaires dégradés, rendant la gouvernance des ressources naturelles à la fois plus complexe et plus essentielle.

L'AFRIQUE : DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

L'Afrique se trouve aujourd'hui au cœur des enjeux mondiaux liés aux ressources naturelles. Le continent dispose d'immenses richesses minières, forestières, hydriques et agricoles, ainsi que d'une biodiversité exceptionnelle. Il concentre également une part importante des minerais stratégiques nécessaires à la transition énergétique mondiale, notamment le cobalt, le lithium, le cuivre, l'or ou les terres rares. Pourtant, malgré cette abondance de ressources, de nombreux pays africains restent confrontés à des situations de fragilité, de pauvreté, d'instabilité et de conflits prolongés.

L'un des principaux enjeux réside dans la compétition croissante pour l'accès aux ressources, qui alimente dans de nombreuses

régions des tensions entre différents groupes d'usagers autour des terres agricoles, des pâturages, des points d'eau et des espaces miniers. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Sahel, les tensions foncières liées à l'expansion urbaine ou agricole, ou encore les différends autour des sites miniers artisanaux illustrent bien cette réalité. Ces tensions sont souvent exacerbées par l'absence de mécanismes efficaces de médiation et de gestion des différends, ainsi que par la faiblesse des institutions locales. Dans le seul sud du Tchad, Coginta et son partenaire de recherche, le Centre de recherches en anthropologie et sciences humaines (CRASH), ont recensé plus de 320 décès liés à ces conflits entre 2022 et 2025 dans trois provinces, alors que les régimes fonciers restent encadrés par un code foncier de 1967 qui ne reconnaît pas les droits collectifs coutumiers des éleveurs.

Le changement climatique agit comme un multiplicateur de risques : la hausse des températures, la variabilité des précipitations, les sécheresses, les inondations ou la dégradation des terres accentuent les pressions sur les ressources disponibles. Dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest ou dans la Corne de l'Afrique, la raréfaction des terres cultivables et des pâturages alimente les déplacements de populations et les tensions communautaires. Les phénomènes climatiques extrêmes fragilisent également les moyens de subsistance des populations rurales, augmentent l'insécurité alimentaire et renforcent les vulnérabilités économiques.

Les ressources naturelles sont aussi au cœur des économies illicites et des dynamiques de conflit. Dans plusieurs contextes fragiles, l'exploitation illégale des minerais, la contrebande ou la criminalité environnementale financent des groupes armés, entretiennent des réseaux de corruption et affaiblissent l'autorité de l'État. Cette situation est particulièrement visible dans certaines régions du Sahel ou des Grands Lacs, où le contrôle des ressources constitue un enjeu stratégique majeur pour différents acteurs armés et politiques. L'or tient une place particulière dans ce contexte : considéré comme une valeur refuge en période d'instabilité économique et géopolitique, son prix a augmenté de manière constante depuis les années 2010, attirant davantage de personnes vers l'exploitation aurifère artisanale à travers le Sahel et au-delà, et alimentant des circuits de contrebande, où l'or produit artisanalement est souvent blanchi pour intégrer les chaînes d'approvisionnement formelles.

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) constitue un autre enjeu central, puisqu'elle représente un moyen de subsistance pour des millions de personnes en Afrique tout en jouant un rôle économique essentiel dans de nombreux territoires ruraux. Toutefois, elle est souvent caractérisée par des conditions de travail précaires, des impacts environnementaux importants, des risques sécuritaires et une faible formalisation. Dans certains contextes, les tensions entre exploitation artisanale et exploitation industrielle alimentent les conflits locaux, les contestations communautaires et les risques de violence. Les flux illicites transfrontaliers d'or, de minerais, de bois et de faune sauvage s'ajoutent à ces dynamiques, alimentant les économies criminelles et érodant l'autorité de l'État. Ces schémas sont aujourd'hui bien documentés. Au Ghana, le ministre de la Sécurité nationale a averti que les groupes extrémistes violents sont susceptibles de cibler les sites d'exploitation minière illégale à des fins de financement et de recrutement, et des rapports répétés font état de combattants étrangers de pays voisins recrutés comme sécurité armée pour les sites d'exploitation aurifère illégale.

La gouvernance des aires protégées et de la biodiversité constitue également un défi croissant. Les politiques de conservation peuvent parfois entrer en tension avec les besoins des communautés locales en matière d'accès aux terres, aux ressources forestières ou aux espaces de mobilité. Lorsque les approches de conservation sont perçues comme imposées ou exclusives, elles peuvent générer des conflits de légitimité, des résistances communautaires ou des violations des droits humains. Dans plusieurs régions africaines, les espaces de conservation sont également affectés par les trafics de faune, les activités criminelles et l'insécurité.

Enfin, les enjeux liés aux investissements privés prennent une importance croissante. Les entreprises opérant dans les secteurs extractifs, agricoles ou énergétiques sont confrontées à des risques complexes : conflits communautaires, contestations sociales, insécurité, réputation, conformité réglementaire ou exigences croissantes en matière de *due diligence*. Dans les contextes fragiles, la capacité à obtenir et maintenir une « licence sociale d'exploitation » devient un facteur déterminant pour la viabilité des investissements.

L'ensemble de ces dynamiques montre que la gouvernance des ressources naturelles en Afrique ne peut être abordée uniquement sous l'angle technique ou environnemental. Elle implique des enjeux de sécurité, de justice, de développement, de résilience climatique et de gouvernance politique. Elle nécessite donc des approches intégrées, sensibles aux conflits et adaptées aux réalités locales.



LA RÉPONSE DE COGINTA À CES ENJEUX TRANSVERSAUX

L'approche de Coginta repose sur une vision intégrée de la gouvernance des ressources naturelles dans les contextes fragiles, affectés par les conflits ou soumis à de fortes pressions climatiques et sécuritaires. L'ONG considère que les systèmes de ressources naturelles - qu'il s'agisse des terres, des minerais, de la biodiversité ou des ressources soumises au stress climatique - se situent à l'intersection de dynamiques complexes mêlant gouvernance, sécurité, développement, légitimité institutionnelle et cohésion sociale.

Coginta intervient précisément dans ces espaces où les solutions techniques seules ne suffisent pas, son approche visant à renforcer les conditions de gouvernance, de stabilité et de confiance permettant aux systèmes de ressources naturelles de fonctionner de manière durable dans des environnements fragiles.

Économie politique et analyse des risques. Coginta développe des analyses croisées entre ressources naturelles, conflits et climat afin de mieux comprendre les facteurs de tension, les vulnérabilités et les opportunités de stabilisation. L'organisation réalise notamment des cartographies de points chauds, des dispositifs d'alerte précoce et des systèmes de collecte et de visualisation de données opérationnelles. Cette capacité analytique permet de soutenir une gestion adaptative des programmes et d'anticiper les risques liés à la gestion ressources naturelles.

Gouvernance locale, prévention des conflits et médiation. Coginta accompagne la mise en place de plateformes de dialogue entre communautés, autorités publiques et secteur privé. Elle intervient dans la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, en renforçant les capacités des acteurs locaux et des mécanismes communautaires. À ce titre, elle facilite l'élaboration et l'adoption d'accords négociés sur l'accès aux terres, la mobilité pastorale, l'exploitation et le partage équitable des ressources, notamment en zones frontalières.

Protection civile et sécurité publique. Dans les contextes de forte pression sur les ressources naturelles, les crises environnementales, les accidents miniers ou les tensions communautaires nécessitent des capacités opérationnelles adaptées. Coginta soutient ainsi les dispositifs d'alerte précoce, les capacités de réponse aux catastrophes et les infrastructures de sécurité publique dans les zones à risque.

Formalisation et professionnalisation de l'exploitation aurifère artisanale. Coginta promeut une approche intégrée et opérationnelle, pensée pour transformer l'exploitation minière aurifère artisanale et à petite échelle en véritable levier de développement local. Ceci à travers l'amélioration de la productivité et des conditions de travail, le renforcement de la cohésion sociale, et la réduction des impacts environnementaux. L'organisation accompagne la structuration et la formalisation de coopératives minières et contribue à la professionnalisation des acteurs du secteur.

Lutte contre les économies illicites et la criminalité environnementale. Coginta contribue à renforcer les capacités de prévention, de détection et de poursuite des infractions liées aux trafics illicites et à l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ceci inclut notamment le renforcement des capacités des services répressifs et judiciaires, l'appui aux mécanismes de coopération interinstitutionnelle et transfrontalière, le développement d'outils d'analyse des flux financiers illicites, ainsi que la collecte et le partage de renseignements criminels. Ces activités peuvent également porter sur l'exploitation forestière illégale, le trafic d'espèces protégées, la pollution environnementale, l'orpaillage illégal ou encore les circuits de contrebande alimentant les réseaux criminels organisés.

Biodiversité et conservation. À travers son action, Coginta contribue à assurer une gestion participative, transparente et durable des écosystèmes, à prévenir la surexploitation des ressources, et à protéger les espèces et les habitats. L›objectif est de réduire la pression sur la biodiversité en renforçant les dispositifs de gouvernance, notamment au sein des aires protégées.

Secteur privé, investissements et gestion des risques. L'organisation accompagne les entreprises, investisseurs et institutions financières dans leur compréhension des dynamiques locales en matière de risque, de gouvernance et de conflictualité. Elle contribue à l'intégration des exigences de *due diligence* et à la conception de stratégies de cohabitation entre activités extractives industrielles et exploitation artisanale.



En outre, Coginta défend une vision selon laquelle la gouvernance des ressources naturelles doit être perçue comme un levier de stabilité, de développement local et de paix durable. Dans de nombreux pays, les tensions autour des ressources naturelles naissent du sentiment d'exclusion, d'injustice ou d'absence de bénéfices partagés. En garantissant une meilleure redistribution des richesses, une participation des communautés aux décisions et des mécanismes transparents de gestion, la gouvernance devient un instrument de prévention des crises et de consolidation de la paix.

Penser les ressources naturelles comme un levier de développement durable revient à inscrire leur exploitation dans une perspective de long terme. Les ressources minières sont limitées ; leur gestion doit donc permettre de préparer l'avenir en investissant dans le capital humain, l'entrepreneuriat local, les infrastructures et la diversification économique des territoires.

Ainsi, promouvoir une gouvernance responsable des ressources naturelles ne relève pas uniquement d'un enjeu économique. Il s'agit d'un choix stratégique et politique visant à transformer les richesses du sous-sol en opportunités durables pour les populations, en facteur de stabilité institutionnelle et en fondement d'une paix sociale solide et inclusive.

C'est tout l'enjeu du travail de Coginta.

NOTRE ÉQUIPE

MEMBRES DU COMITÉ



DR. OLIVER JÜTERSONKE - Président

Dr. Oliver JÜTERSONKE est président de Coginta depuis 2023. Basé à Genève, il est conseiller stratégique, chargé de cours et facilitateur, avec une solide expérience de terrain dans des contextes affectés par les conflits en Afrique subsaharienne et en Asie. Il collabore avec des organisations internationales, des autorités nationales et des réseaux de la société civile sur la gouvernance du secteur de la sécurité, la stabilisation, la cohésion sociale, les solutions durables pour les personnes déplacées, les approches intégrées du triple nexus (humanitaire-développement-paix) et la sensibilité aux conflits. Son accent pédagogique porte sur la recherche appliquée, la prospective stratégique, l'apprentissage organisationnel et la conception d'initiatives de mentorat innovantes à l'intention des praticiens.



DR. LUNA IACOPINI - Membre du comité

Dr. Luna IACOPINI est membre du comité de Coginta depuis 2019. Nommée en 2024, elle est cheffe de cabinet de la rectrice de l'Université de Genève. Auparavant, elle a dirigé les affaires internationales de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation, elle compte plus de quinze ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de partenariats éducatifs en Europe, en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



DR. ALEXANDRE DORMEIER FREIRE - Membre du comité

Dr. Alexandre DORMEIER FREIRE est membre du Comité directeur de Coginta depuis 2019. Il est chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève, où il occupe le poste de directeur du programme « Politiques et pratiques du développement » (DPP), et chercheur associé au Centre d'études sur les conflits, le développement et la paix (CCDP). Titulaire d'un doctorat de l'Université de Genève, ses récents travaux portent sur l'importance des structures familiales dans l'atténuation de la violence dans les contextes fragiles. Il siège au sein de plusieurs commissions, notamment pour la Confédération suisse, la Ville de Genève et diverses organisations internationales actives dans la solidarité internationale et l'action humanitaire. Il y intervient dans le recrutement de professionnelles et professionnels du développement, l'évaluation de projets, ainsi que l'élaboration d'orientations stratégiques liées aux actions menées sur le terrain.



DR. SILKE GRABHERR - Membre du comité

Dr. Silke GRABHERR a rejoint le comité de Coginta en 2020. Elle dirige le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) et est cheffe de service au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Elle est également professeure ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Genève et la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne. Éditrice principale de l'Atlas of Post-Mortem Angiography (2016), elle a formé des équipes sur tous les continents dans ce domaine et est reconnue comme une référence en imagerie forensique. En tant que médecin légiste, elle est sollicitée comme experte dans plusieurs affaires nationales et internationales et participe à diverses missions humanitaires.

MEMBRES DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE



SÉBASTIEN GOURAUD - Directeur exécutif

Sébastien GOURAUD est directeur exécutif de Coginta. Diplômé en droit, science politique et sécurité internationale, il est spécialiste des politiques publiques en matière de sécurité intérieure et des processus de réforme judiciaire et sécuritaire dans les États fragiles ou en transition. Après une expérience au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Soudan, il rejoint le Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR) à Genève en tant que chargé de programmes « état de droit, justice et sécurité ». À ce titre, il couvre de nombreux pays dont la République centrafricaine, la Guinée, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Tchad et les Territoires palestiniens occupés. Fort d'une solide expérience dans l'assistance technique et la gestion de projets, il participe à la création de Coginta et en assume la direction exécutive à partir de septembre 2011.



DR. DOMINIQUE WISLER - Directeur scientifique

Dr. Dominique WISLER est co-fondateur de Coginta. Spécialisé dans les questions de sécurité de proximité et les méthodologies, il développe des outils d'analyse sécuritaire et mène des études thématiques et de suivi d'impact dans les domaines d'activité de Coginta. Il est l'auteur d'études et ouvrages comparatifs sur la sécurité publique en Afrique subsaharienne. Dominique mène aussi des missions de développement de projets et d'assistance technique en lien avec la police de proximité et la sécurité minière. Il est docteur en sciences politiques et diplômé de philosophie.



JÉRÔME BERNARD - Directeur administratif et financier

Jérôme BERNARD assure la direction administrative et financière de Coginta depuis 2017. Depuis plus de 20 ans, il est impliqué dans des processus de management de transition tant dans le secteur non lucratif que dans le secteur privé pour des groupes à taille humaine et à vocation européenne ou mondiale, avec un axe centré sur la redevabilité financière et organisationnelle. Jérôme est titulaire d'un diplôme avec grade de Master en gestion et développement des petites et moyennes entreprises.



HERVÉ GONSOLIN - Directeur des programmes

Hervé GONSOLIN est directeur des programmes de Coginta depuis 2024, après avoir été notamment gestionnaire de programme et conseiller technique principal depuis septembre 2021. Il possède une expérience de plus de 25 ans dans divers domaines axés sur la réforme du secteur de la sécurité, la réduction de la violence armée et l'engagement communautaire. Auparavant, il a été coordonnateur principal de programme pour l'Afrique subsaharienne au DCAF Genève. Il a également occupé le poste de conseiller spécial sur la paix et la sécurité au Centre pour le dialogue humanitaire. En tant que consultant indépendant, Hervé Gonsolin a fourni une expertise dans l'identification, la formulation, le suivi et l'évaluation de projets et programmes dans des pays tels que la Guinée, la Tanzanie et le Nigeria. Son parcours professionnel comprend également des rôles de chef de projet et de coordinateur de programmes pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et des organisations non gouvernementales dans des contextes humanitaires d'urgence.

CONSEILLERS TECHNIQUES



BERTRAND CAVALLIER - Conseiller technique

Bertrand CAVALLIER est conseiller technique pour Coginta. Diplômé de l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr, breveté de l'École de Guerre, il a effectué sa carrière militaire au sein de la gendarmerie nationale française. Il a exercé de nombreux commandements opérationnels, mais a également servi dans des états-majors de haut niveau et dans des structures de formation. Il a notamment, assumé les fonctions de commandant du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de St-Astier. Expert européen, il a contribué à l'élaboration des concepts de gestion de crise de l'Union européenne et à la création et au développement de la Force de gendarmerie européenne. Il a participé depuis 1993 à la conception et la mise en œuvre de nombreux projets, principalement européens, au profit de forces de sécurité intérieure, au Cambodge, en Roumanie, en Ukraine, dans les Balkans, en Jordanie, et depuis 2014, sous la bannière de Coginta, en Afrique.



VICTORIA WALKER - Conseillère technique

Victoria WALKER est conseillère technique chez Coginta, où elle pilote des travaux à l'intersection entre ressources naturelles, conflits, sécurité et gouvernance environnementale, dans des contextes affectés par des conflits et à haut risque. Forte de plus de 25 ans d'expérience en développement durable et en droits humains, elle est spécialisée dans la gouvernance, la gestion des risques et le changement institutionnel, avec un accent marqué sur la mise en œuvre. Son parcours s'appuie sur une solide expérience de terrain en Afrique subsaharienne, en Europe du Sud-Est, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie-Pacifique, où elle a travaillé avec des gouvernements, des organisations internationales, des institutions financières, des entreprises et des acteurs communautaires. Plus récemment, ses travaux portent sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, la biodiversité et la conservation, ainsi que sur la réduction des risques pour l'investissement à travers un engagement de long terme sur le terrain, des processus de dialogue inclusifs et le renforcement des systèmes de gouvernance et de moyens de subsistance locaux.

DIRECTRICE ET DIRECTEURS PAYS



MARGUERITE TEWA CAMARA - Guinée

Marguerite Tewa CAMARA est titulaire d'un diplôme d'études approfondies en ingénierie agroalimentaire. Avec plus de 15 années d'expérience professionnelle au sein d'organisations non gouvernementales internationales et d'institutions nationales en Guinée, elle est spécialiste de la gestion et suivi évaluation de projets de coopération. Elle a notamment été en charge de programmes de réforme du secteur de sécurité, de décentralisation et de déconcentration en Guinée. Elle a rejoint Coginta en 2018.



YAHAYA NOUHOU - Niger

Yahaya NOUHOU est titulaire d'une maitrise en gestion, finance et comptabilité. Il a plus de 15 ans d'expérience au sein d'organisations non gouvernementales, nationales et internationales, et d'agences de coopération bilatérale et multilatérale au Niger, au Tchad et aux États-Unis. Pendant dix ans, il a été responsable des opérations aux Nations Unies pour le développement, sur des projets de gouvernance, justice, sécurité, État de droit, résilience, démobilisation et réinsertion. Il travaille avec Coginta depuis 2019.



HIPPOLYTE HARKITE SIB - Côte d'Ivoire

Hippolyte HARKITE SIB est diplômé en gestion des affaires publiques. Il dispose de près de 15 ans d'expérience professionnelle dont 10 au sein de Coginta. Il a notamment coordonné des projets de coopération en réforme du secteur de la sécurité, et réforme du secteur de la justice en Guinée puis, des projets de coopération et de développement en Côte d'Ivoire. Depuis 2006, Hippolyte a contribué à plusieurs programmes de développement et d'échanges internationaux en Afrique et aux États-Unis.



SALIFOU OUEDRAOGO - Burkina Faso

Salifou OUEDRAOGO est titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de gestion. Pendant plus de 20 ans, il a été responsable administratif et financier au sein de programmes de développement (Burkina Faso, Togo, Tchad, etc.) dans les domaines de l'élevage, la justice, l'État de droit et la bonne gouvernance ou la réforme du secteur de la sécurité. Ses compétences incluent l'élaboration de manuels de procédure et d'outils de contrôle interne et de gestion des risques ou encore la passation de marchés. Il a rejoint Coginta en 2021.



APPOLINAIRE DOUANODJI - Tchad

Appolinaire DOUANODJI est licencié en géographie et a un Master en management de l'administration des affaires, option gestion de projets, il est détenteur de plusieurs certificats entre autres en management des associations, en gestion comptable et financière dans les organisations et les projets de développement. Il est spécialisé dans le pilotage, le montage et l'organisation de projets de développement sur les questions de cohésion sociale et de gouvernance locale, judiciaire et sécuritaire. Il a plus de 20 ans d'expérience professionnelle au Tchad en matière de développement et de promotion des droits humains. Appolinaire travaille pour Coginta depuis 2016 en qualité de Directeur Pays et chef de projet.



EMMANUEL KAMATE LIMASI - République démocratique du Congo

Emmanuel KAMATE LIMASI est diplômé de l'Institut supérieur de développement rural de Bukavu et spécialiste en planification et gestion de projets de développement en milieu rural. Il a travaillé plus de 30 ans dans la gestion et la coordination de programmes d'urgence humanitaires (assistance aux déplacés de guerre et aux sinistrés de catastrophes naturelles) pour plusieurs organisations non gouvernementales. Il a rejoint Coginta en 2021.



CLEMENT AAPENGNUO - Ghana

Clement AAPENGNUO travaille pour Coginta depuis 2021. Diplômé en analyse et résolution des conflits, il possède une vaste expérience en matière de transformation des conflits, de consolidation de la paix et de facilitation des dialogues communautaires. Clement travaille depuis plus de 23 ans sur les conflits communautaires dans le nord du Ghana, liés à des questions de pouvoir, d'identité sociale ou de ressources.

ÉQUIPE SIÈGE



MIREILLE WIDMER - Chargée de programmes

Mireille WIDMER a rejoint Coginta en 2024, après un parcours professionnel multiforme centré sur les questions de paix et de développement. Elle a notamment travaillé sur la thématique du contrôle des armes légères au Centre pour le dialogue humanitaire, mis en œuvre pour le compte du PNUD des projets de sécurité communautaires en Haïti et en Somalie et de soutien à l'état de droit en Centrafrique, et conduit une étude académique sur la gouvernance locale de la sécurité au Népal. Elle est titulaire d'un Master en études de la paix de l'Université de Sydney, et d'un doctorat en études du développement de l'Université de Sussex (Institute of Development Studies).

VALENTIN WAGEE - Chargé de programmes

Valentin WAGEE a rejoint Coginta en 2025. Il accumule une dizaine d'années d'expérience en gouvernance et réforme du secteur de la sécurité. Avant de rejoindre Coginta, Valentin était Manager de programme à la Fondation Kofi Annan, pilotant des projets sur la démocratie et le multilatéralisme en collaboration avec gouvernements, organisations régionales et société civile en Afrique de l'Ouest. Il a auparavant passé huit ans au Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF), dont la moitié sur le terrain en Afrique subsaharienne et au Sahel, contribuant au développement de partenariats locaux. Son parcours témoigne d'un engagement fort pour la bonne gouvernance, la transparence et le renforcement institutionnel.



ANNE MOLTÈS - Chargée de programmes

Anne MOLTÈS a rejoint Coginta en 2025, avec près de 15 ans d'expérience sur le terrain en consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, dans la région sahélienne, en Somalie et au Burundi. Elle a été directrice régionale d'Interpeace pour l'Afrique de l'Ouest, où elle a accompagné le développement et la mise en œuvre de programmes de cohésion sociale, de gouvernance et de résilience. Elle a également travaillé sur divers projets en lien avec la PEV, notamment avec DCAF, centrés sur les forces de défense et de sécurité, et pour USAID, axés sur les médias et les communautés, renforçant les capacités locales à répondre de manière durable aux défis de sécurité et de paix. Facilitatrice expérimentée et formatrice en sensibilité aux conflits, Anne apporte à Coginta son approche participative, son expérience du terrain et son sens de la coordination de programmes, pour soutenir des partenariats durables et l'appropriation locale. Elle est titulaire d'un double master en relations internationales et sécurité/défense.



ILARIA BRACCHETTI - Chargée de programmes

Ilaria BRACCHETTI a rejoint Coginta en janvier 2022 en tant que chargée de programmes, après avoir travaillé pendant plus de 15 ans comme gestionnaire de projet sur le terrain en Afrique (Mozambique, Tanzanie et Angola) et en Amérique latine (Brésil) avec des ONG internationales. Ilaria est titulaire d'un diplôme de droit et d'un master de troisième cycle en coopération internationale, ainsi que de formations complémentaires sur la gestion de projet, le suivi et l'évaluation, et d'un certificat professionnel en conception de projets européens. Elle a fait ses preuves dans la gestion de projets et de subventions, et possède de solides compétences en matière de gouvernance, de renforcement des capacités et de droits de l'homme.



MAVIATOU BAH - Responsable en passation des marchés

Maviatou BAH est responsable en passation des marchés pour Coginta depuis janvier 2025, après avoir été expert en passation des marchés dans le cadre de différents projets de Coginta depuis 2021, notamment en Guinée et au Tchad. Il est titulaire d'un diplôme de niveau master en économie et finance et possède plus de 18 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'aide publique au développement, ayant travaillé avec de multiples bailleurs dont l'Union européenne et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Durant sa carrière, il a occupé des fonctions dans différents domaines, notamment le contrôle interne, le contrôle de gestion et la passation des marchés.



FRÉDÉRIC WASMER - Chargé de communication

Frédéric WASMER a rejoint Coginta en 2023 en tant que chargé de communication. Titulaire d'un Master en Socioéconomie obtenu à l'Université de Genève, Frédéric a également suivi un cursus en graphisme et communication visuelle. S'intéressant particulièrement aux problématiques liées à la coopération internationale et au développement, il cherche depuis 2015 à combiner ses compétences dans des postes au sein d'ONG et d'organisations internationales. Il a notamment travaillé comme chargé de communication pour le Bureau international du Travail (BIT), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Gavi, l'Alliance du Vaccin.



MÉLANIE FILIPPELLI - Assistante administrative et RH

Mélanie FILIPPELLI a intégré les équipes de Coginta en décembre 2022, en tant qu'assistante administrative et RH. Mélanie jouit d'une longue expérience d'appui administratif et RH acquise dans le secteur privé, essentiellement en Suisse. Elle est notamment en charge des déploiements et des contractualisations des experts long/court terme vers les différents pays. Elle est également office manager, en appui aux finances au niveau du siège.



SOLÈNE DEBOVE - Contrôleuse de gestion

Solène DEBOVE est diplômée en Économie Gestion. Elle a d'abord évolué dans des groupes internationaux spécialisés dans l'aéronautique puis du luxe dans le cadre de la mise en place de processus de rapportage financier et industriel. En 2022, elle rejoint Coginta en qualité de contrôleuse de gestion et porte appui auprès des responsables financiers dans différents bureaux-pays dans l'application du respect des procédures financières et administratives de l'organisation.



DERYA OZBAHAR - Contrôleuse de gestion

Derya OZBAHAR a rejoint Coginta en 2023. Contrôleuse de gestion polyvalente et riche d'une formation de brevet fédéral, elle est spécialisée en finance et comptabilité. Elle compte plus de 10 ans d'expérience dans des environnements d'affaires exigeants, nécessitant de solides capacités organisationnelles et analytiques.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chaque année, le comité de Coginta soumet à l'approbation des membres de l'association les états financiers, présentés lors de l'assemblée générale par le trésorier. Ceux-ci sont préalablement vérifiés par un expert réviseur agréé, Comtesas + Gerficom SA, chargé de s'assurer que les comptes et résultats de Coginta sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

En 2025, nos ressources s'élevaient à 21 969 661 CHF. À noter que les fonds confiés à Coginta peuvent être soumis à des exercices de vérification des dépenses dont les modalités sont déterminées par les bailleurs, en fonction de la nature du contrat.

Un auditeur agréé est le cas échéant chargé de vérifier :

- La documentation, l'archivage et la tenue de registres
- L'éligibilité des dépenses et recettes
- Les règles de marché public et d'origine
- La gestion des actifs (gestion et contrôle des actifs immobilisés, par exemple de l'équipement)
- La gestion de la caisse et des comptes bancaires (trésorerie)
- La gestion des salaires et du temps de travail
- L'information comptable et financière
- Les contrôles internes, notamment financiers

Comtesas + Gerficom SA reconnaît que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts de l'association, et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

En 2025, aucune dépense n'a été déclarée inéligible au cours des 11 vérifications des dépenses qui ont été conduites dans 8 pays.

Par ailleurs, Coginta accorde la plus grande importance à la gestion des risques dans tous les domaines : juridique et conformité légale, ressources humaines, fraude et corruption, gestion de l'information, finance, stratégie sûreté et sécurité. Coginta vise en permanence à améliorer son système de contrôle interne en élaborant des politiques et des procédures qui répondent aux standards internationaux et à l'exigence de nos partenaires financiers.

ÉVOLUTION FINANCIÈRE (CHF)

	2025	2024
RESSOURCES	**21 969 661**	48 914 469
FRAIS DIRECTS AUX PROJETS	**19 516 167**	46 484 758
RÉSULTAT BRUT	**2 453 494**	2 429 711
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**1 943 374**	2 303 741
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**59 586**	14 533
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	**371 820**	-
IMPÔTS ET TAXES	**-**	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**78 715**	111 437
ACTIFS CIRCULANTS	**11 115 157**	16 066 423
FONDS CONFIÉS	**6 969 596**	13 076 494

RESSOURCES

PUBLICATIONS



Tchad : Étude sur la conflictualité dans le sud du Tchad (LAPIA)



Burkina Faso : Réalisations du projet AJUMJUP



Côte d'Ivoire : Réalisations du projet SECUNORD 2

ROSTER COGINTA

Dans le cadre du développement de ses activités, Coginta peut s'appuyer sur un pool d'experts que vous pouvez rejoindre dès aujourd'hui. Avez-vous des compétences dans un (ou plusieurs) des domaines énumérés ci-dessous ? Avez-vous une expérience professionnelle pertinente dans des environnements instables et sujets à des crises ? Votre profil pourrait alors nous intéresser. Nous recherchons régulièrement des experts pour nous accompagner dans nos nouveaux projets. Si vous souhaitez contribuer à notre mission, consultez notre portail de recrutement en ligne.

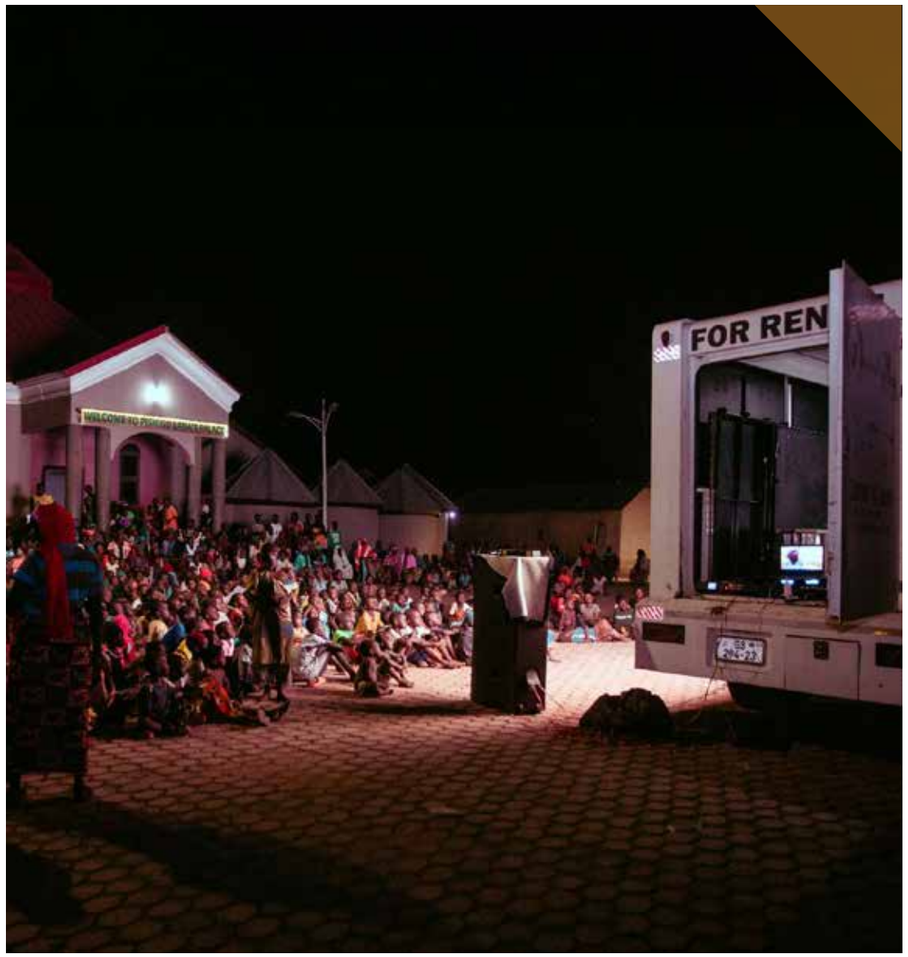
Profils recherchés :

- Gouvernance judiciaire et sécuritaire
- Gouvernance locale de la sécurité
- Accès à la justice et promotion des droits humains
- Prévention des conflits et cohésion sociale
- Protection civile et gestion des risques
- Conflit, environnement et biodiversité
- Nexus humanitaire-développement-paix
- Gestion de projet, suivi et évaluation

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à notre pool d'experts et soumettez votre dossier de candidature complet. Vous pourrez ensuite compléter et mettre à jour les informations de votre profil à tout moment.

Votre candidature fera ensuite l'objet d'une pré-évaluation afin de déterminer si vous remplissez les conditions requises pour certains types de postes en fonction de vos compétences, de votre expérience et de vos qualifications. Si votre profil est jugé adapté à des opportunités d'emploi temporaires et/ou à plus long terme, vous serez contacté directement par notre équipe si une opportunité se présente.

Scannez le code QR ci-dessous et inscrivez-vous :



CONTACT



COGINTA - SIÈGE

Maison Internationale de l'Environnement 2
Chemin de Balexert 7 - 9
1219 Châtelaine, Genève, Suisse

Email : info@coginta.org



BUREAU-PAYS AU BURKINA FASO

571 Avenue Raoul Follereau
Koulouba secteur 3, Zone de la Rotonde
Ouagadougou, Burkina Faso

Email : admin-burkinafaso@coginta.org



BUREAU-PAYS EN CÔTE D'IVOIRE

Angré 9e tranche, Cité Star 12
Abidjan, République de Côte d'Ivoire

Email : admin-rci@coginta.org



BUREAU-PAYS AU GHANA

North Kanvili Block B Res. Area Plot #14
Tamale, Northern Region, Ghana

Email : admin-ghana@coginta.org



BUREAU-PAYS EN GUINÉE

Immeuble Rmaiti, Bloc B
Quartier Coléah - Lansébounyi, Route Niger
Matam, Conakry, République de Guinée

Email : admin-guinee@coginta.org



BUREAU-PAYS AU MOZAMBIQUE

C/o CoWork Lab 2
Rua 1301, nr. 61 - Bairro Sommerschield
Maputo, Mozambique

Email : admin-mozambique@coginta.org



BUREAU-PAYS AU NIGER

Quartier Terminus
Rue du Grand Hôtel, Porte 185
Niamey, République du Niger

Email : admin-niger@coginta.org



BUREAU-PAYS EN RCA

C/O Cour Pénale Spéciale (CPS)
Rue Martin Luther King
Bangui, République centrafricaine

Email : admin-rca@coginta.org



BUREAU-PAYS EN RDC

Avenue de la Science 4630, 365 Office Building
Commune de la Gombe, Kinshasa
République démocratique du Congo

Email : admin-rdc@coginta.org



BUREAU-PAYS AU SÉNÉGAL

Quartier Gomba
Commune de Kédougou
Sénégal

Email : admin-senegal@coginta.org



BUREAU-PAYS AU TCHAD

Quartier Résidentiel de l'Aérogare
2e Arrdt, Avenue Ahmat Lamine, Porte 1039
N'Djamena, République du Tchad

Email : admin-tchad@coginta.org

Coginta est une organisation non gouvernementale suisse basée à Genève, reconnue d'utilité publique, qui œuvre en faveur de la stabilité et du développement socio-économique en abordant les causes structurelles de l'insécurité, de la pauvreté et de l'exclusion.

Son action s'inscrit à l'intersection de la gouvernance territoriale et sécuritaire, de la prévention des conflits, de la promotion de la cohésion et de la gestion durable des ressources naturelles.

Coginta dispose d'un siège à Genève et de bureaux-pays au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mozambique, au Niger, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sénégal et au Tchad.

Plus d'informations sur notre site internet

coginta.org